LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5292 - JEUDI 8 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



APRÈS LA DIFFUSION DE L'INTERVIEW VIRULENTE DE MEZRAG

GRINE PORTE PLAINTE CONTRE *EL-WATAN* TV

Page 4

LE FLEURON DE L'INDUSTRIE RÉCUPÉRÉ

EL HADJAR 100% ALGÉRIEN



Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb, longtemps attendu à Annaba, a non seulement résolu le conflit socioprofessionnel qui opposait depuis avril dernier les travailleurs d'ArcelorMittal Pipes et Tubes Algérie, ex-Tuberie Sans Soudure, à leur direction, mais procuré aussi une immense joie aux sidérurgistes du complexe d'El-Hadjar. Le ministre a annoncé le transfert des actifs du fleuron de l'industrie algérienne à l'Etat algérien. El Hadjar redevient donc à 100% algérien. Bouchouareb met fin ainsi à une situation de conflit qui durait depuis des années et permet aussi aux machines du complexe de tourner à plein régime. El Hadjar est soulagé.

Page 3



RELOGEMENT À ALGER

Le plus grand bidonville de la capitale rasé

Page 2



L'ÉPOUX DE NOURIA DJAÂFRI PARMI LES VICTIMES

24 Algériens tués dans la bousculade de Mina

Page 2



ALGÉRIE – GUINÉE EN AMICAL DEMAIN AU STADE DU 5-JUILLET

Les Verts en quête d'une victoire rassurante

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

RELOGEMENT À ALGER

Le plus grand bidonville de la capitale rasé

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire à Alger, l'opération entamée à partir d'hier au profit de 3 650 familles est considérée comme la plus importante en matière de relogement depuis le lancement en mai 2014.



Avec la 19e opération de relogement, la fin des bidonvilles approche. Alger s'apprête à retrouver sa belle façade. Hier, des familles occupant le plus grand bidonville de la capitale, Erramli, ont quité leurs baraques pour rejoindre des appartements décents. Quelque 3 650 familles issues des habitations précaires sont concernées par l'opération. « La plus importante opération de relogement que la capitale ait jamais connue », a affirmé, le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, lors d'un point de presse organisé sur les lieux. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de relogement pour le mois en cours, précise le wali. Elle concerne « 3 650 familles occupant les plus grands sites de bidonvilles érigés sur le territoire de la wilaya », a-t-il dit. Les familles seront transférées au fur et à mesure vers deux sites d'accueil. Il s'agit de la cité 1 588 logements de Si Mustapha dans la wilaya de Boumerdès et la cité 3 555 logements de Meftah, dans la wilaya de Blida.

TOUT EST PRÊT POUR ACCUEILLIR LES FAMILLES, SELON LE WALI DE BLIDA

Le wali de Blida, M. Bouazghi, présent hier lors de l'opération du relogement, a assuré que toutes les infrastructures nécessaires sont prêtes afin de permettre aux nouveaux locataires de la cité des 3 555 logements, de Meftah de jouir d'une vie descente. Des infrastructures scolaires sont prêtes à accueillir les élèves à partir de dimanche, a souligné le responsable. Il s'agit notamment de trois écoles primaires, deux CEM et un lycée. « C'est toute une population qui va être accueillie dans cet immense site. Pour cela nous avons pensé à toutes les infrastructures qui peuvent l'accompagner et qui permettent aux nouveaux habitants de vivre une vie descente », a indiqué le wali de Blida. « Des annexes de l'APC, d'Algérie poste et un centre de santé vont être mis en place pour permettre aux habitants de ne pas se déplacer pour régler leur affaires. Des marchés de proximité seront ouverts pour leur permettre de mener une vie le plus normalement du monde », a-t-il ajouté. Pour ce qui est des moyens de transport, M. Bouazghe a annoncé l'ouverture, par la wilaya d'Alger, d'une ligne reliant directement cette nouvelle cité à la capitale.

Par ailleurs, et vu la densité du site, l'opération de relogement du bidonville Erramli se fera en trois phases et nécessitera le partage en 7 zones d'évacuation (A, B, C, D, E, F et G). La première phase portera sur le relogement dès aujourd'hui de 432 familles, la deuxième bénéficiera à 683 familles, tandis que 1386 familles déménageront lors de la troisième phase, selon le modus operandi adopté par la wilaya. Inscrites au même titre que les familles d'Erramli, 32 autres familles résidant au bidonville dénommé Boulouh ou ex-briqueterie accolé au site Erramli seront recasées durant la même opération. «De par cette opération, la wilaya d'Alger comptabilisera 2 501 familles pour les deux sites confondus, ce qui permettra de libérer une superficie de 50 ha et la reprise des travaux de réalisation de l'aménagement de oued El Harrach et le viaduc reliant l'autoroute Est-Ouest à partir de Oued Ouchayah», a indiqué le commis de l'Etat. Dans le même sillage, ce programme bénéficiera aux occupants du site Prise d'eau, à Boumatti (490 familles), dans la commune de Bourouba, où devrait être dégagée après le déroulement de cette opération une superficie de 5 ha. Par ailleurs la commune de Bordj El Kiffan connaîtra aussi le relogement de 461 familles issues du site Bateau cassé et quelque 30 autres familles du bidonville Lala Fatma N'soumer implanté dans la commune de Dar El Beïda.

LES PORTES OUVERTES DEVANT LES RECOURS

Concernant les familles exclues du programme du relogement d'Erramli, le premier responsable de la wilaya avait souligné que « sur les 4487 dossiers déposés jusqu'à ce jour, la commission de validation de la wilaya a déclaré 2501 familles éligibles au recasement, notamment à la cité des 3555 Logements à Meftah, les autres soit 1986 dossiers ont été rejetés pour différents motifs, et ce, en se basant sur l'exploitation du fichier national du logement». Et d'assurer, cependant, que les voies de recours sont ouvertes devant les familles qui s'estiment «exclues» de l'opération. Avec cette 19e opération, la wilaya aura distribué 23 199 logements sociaux locatifs au profit des familles occupant des sites précaires (chalets, baraques, caves, terrasses et immeubles menaçant ruine). Le programme de résorption de l'habitat précaire de la wilaya d'Alger est doté de plus de 84 000 logements alors que le nombre de familles concernées par le recasement est de 72 000, selon le recensement effectué en juillet 2007 et actualisé en juillet 2013. Il faut rappeler que plus de 8 000 familles issues de sites précaires de la wilaya d'Alger seront relogées durant ce mois d'octobre dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre. Les autorités locales se lancent ainsi un grand défi dans le mesure où depuis le lancement du programme de résorption de l'habitat précaire en juin 2014, la wilaya organisait le recasement de 4.000 familles par mois au maximum, à cause de la complexité et de la lourdeur des opérations de relogement.

Lynda Louifi

L'ÉPOUX DE NOURIA DJAAFRI PARMI LES VICTIMES

24 algériens tués dans la bousculade de Mina

SIX NOUVEAUX décès ont été enregistrés parmi les hadjis algériens suite à la bousculade survenue à Mina près de La Mecque, portant 24 le nombre d'Algériens ayant péri dans cette tragédie, la plus meurtrière en 25 ans. C'est ce qu'a fait savoir le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Il s'agit de Hadj Allef Mustapha, né le 28 août 1968 à Alger, de Meouchi Fatma, née le 1 juin 1946 à Tébessa, de Benterki Mebarka, née le 20 mai 1945 à Sidi Okba (Biskra), de Boucetta Abdelkader, né le 12 novembre 1943 à Alger, de Matrouni Kheira, née le 31 décembre 1960 à Tiaret et de Degdagui Nourredine, né le 30 novembre 1960 à Tiaret.

«La cellule de crise du ministère des Affaires étrangères, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, en contact permanent avec l'ensemble des équipes de la Baatha sur place et le consul général, continue à suivre l'évolution de la situation de nos hadjis aux lieux saints», a assuré le communiqué du MAE.

Parmi les victimes figure l'époux de Nouria Djaaferi, l'ancienne ministre déléguée chargé de la Famille et de la Condition féminine. La ministre et son époux effectuaient était piégé dans la bousculade. Par ailleurs, le nombre de hadjis n'ayant pas donné signe de vie à ce jour est de 49, selon la même source. La cellule de crise du ministère des Affaires étrangères, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, poursuit le suivi de la situation des pèlerins algériens aux Lieux saints, à la suite de la bousculade survenue jeudi dernier à Mina, et en liaison permanente avec le Consul général de l'Algérie à Djeddah et les équipes de la Baatha (mission) algérienne.

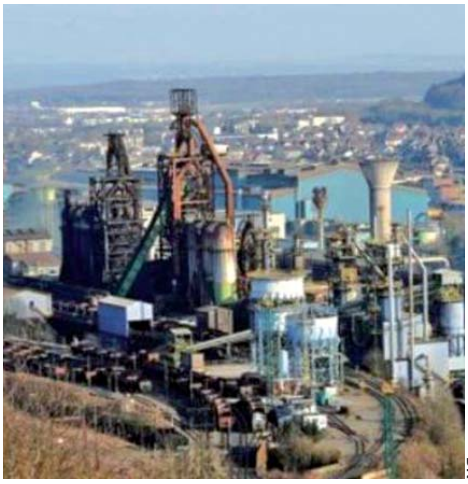
La mission médicale sur place a intensifié son travail en vue de localiser et identifier les victimes algériennes de la catastrophe, au niveau des cliniques et des hôpitaux notamment à La Mecque, Djeddah et Taef. Selon les autorités saoudiennes, la bousculade de Mina a fait plus de 800 morts. C'est le drame le plus meurtrier durant un pèlerinage à La Mecque depuis 1990. Selon les caméras de surveillance des lieux de la direction saoudienne de la Défense civile, une collision entre une marée humaine quittant l'une des stèles et une foule venant en sens inverse a provoqué le drame près du site de la lapidation symbolique de Satan, à Mina, près de la Mecque. Le ministre saoudien de la Santé a attribué la bousculade meurtrière au manque de discipline des pèlerins qui ont tendance, selon lui, à ignorer les instructions des responsables du hadj. L'Iran, qui compte plus de 400 morts dans la bousculade, a attribué la tragédie à des failles dans le dispositif de sécurité saoudien.

Selon des membres de la délégation algérienne, l'accident s'est produit lorsque des foules de retour de la stèle de la lapidation ont trouvé la sortie fermée par la police de la circulation routière. «En voulant trouver une autre issue pour sortir de Mina, les foules se sont télescopées, causant un goulot d'étranglement devant la sortie», a témoigné, Ahmed B, un hadj de la wilaya de Sétif. «Les foules venaient de trois directions différentes pour converger vers une seule sortie en raison de la fermeture des voies habituelles par la police», a fait savoir un autre hadj de la wilaya de Batna qui a ajouté que des hadjis comprimés par la poussée devant la porte ont été pris de panique et ont commencé à forcer le passage, causant cette terrible tragédie». Ce drame intervient après la chute d'une grue, le 11 septembre dernier à la Grande mosquée, tuant 109 personnes dont deux Algériens et blessant plus de 400 autres dont 12 Algériens. Le pèlerinage à La Mecque, l'un des cinq piliers de l'islam, a rassemblé cette année environ deux millions de pèlerins selon des statistiques saoudiennes ; 1,4 million de pèlerins sont venus de l'étranger et près 600 000 de l'intérieur du royaume. **K. M.**

LE FLEURON DE L'INDUSTRIE RÉCUPÉRÉ

El Hadjar 100% algérien

La visite, hier, du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslam Bouchouareb, longtemps attendue, a non seulement résolu le conflit socioprofessionnel qui opposait les 350 travailleurs d'ArcelorMittal Pipes et Tubes Algérie, ex Tuberie Sans Soudure à leur direction mais a aussi apporté une immense joie chez les sidérurgistes du complexe sidérurgique d'El-Hadjar.



DR

Le ministre de l'Industrie et des mines a annoncé en plein cœur de l'ex fleuron de l'industrie algérienne que l' «Etat algérien va être propriétaire à 100% du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, d'ArcelorMittal Pipes et Tubes, et d'ArcelorMittal Tébessa (mines) (…) toutes ces entreprises vont passer sous le contrôle de la partie algérienne,) par le groupe public «Industries métallurgiques et sidérurgiques» (IMETAL), via la société Imetal».

A partir d'aujourd'hui, la nature du partenariat avec le groupe mondial ArcelorMittal sera «purement technique» en attendant que le groupe public IMETAL n'annonce, d'ici à décembre prochain, la dénomination de la nouvelle entreprise sidérurgique dont l'Algérie détiendra la totalité des parts. M. Abdesslam Bouchouareb qui n'a pas fourni plus de détails sur les dessous cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre ou encore montant de la transaction d'achat des 49% d'ArcelorMittal pour le transfert de ces trois entreprises qui seront contrôlés à 100% par Imetal. Il a cependant donné des explications sur cette acquisition en affirmant que l'»Algérie compte atteindre, avec le complexe de Bellara (Jijel) l'autosuffisance en matière de produits sidérurgiques d'ici 2017», ajoutant que les productions avoisineront 10 millions de tonnes ce qui mettra un frein définitivement à l'importation.

Le ministre de l'Industrie et des mines ajoutera aussi qu'ArcelorMittal ne quittera pas aussitôt l'Algérie et «devra juste rester pour contrôler le plan de réhabilitation des installations industrielles du complexe sidérurgique».

Le cout de cette réhabilitation est estimé à un à (1) milliard de dollars et c'est l'Algérie qui est le principal financier «. Selon des sources sures, ArcelorMittal deviendra «dans un proche avenir prestataire dans le complexe sidérurgique au lieu d'actionnaire».

Contacté par le *jeune independant*, le député Smain Kouadria, anciennement secrétaire général du syndicat d'Arcelor-Mittal Algérie et connu pour son combat acharné pour la nationalisation du complexe d'El-Hadjar a affirmé que «la décision du président Bouteflika de reprendre les actifs du groupe ArcelorMittal en Algérie (El-Hadjar, Tuberie et Mines) est une victoire pour la nation et l'industrie algérienne ainsi que les travailleurs.

«Nous souhaitons que cette nouvelle orientation politique économique soit étendue aux autres activités industrielles telles que le Port d'Alger, Alver Oran, Sovest Tébessa et Eter Guelma», a-t-il conclut.

Plusieurs grèves ont éclaté aux complexes d'El Hadjar et pénalisant les activités en raison du bras de fer entre les travailleurs et la direction du groupe indien. Les machines de cette entreprise qui était en grève illimitée depuis le mois d'Avril ont commencé à tourner immédiatement après la décision des autorités du pays.

Nabil Chaoui

ELLE A ETE ORDONNEE PAR SELLAL SUR INSTRUCTION DE LA PRESIDENCE

Le Tracfin a enquêté sur l'achat de l'usine Brandt en France par Rebrab

ISSAD REBRAB, le patron de Cevital, a fait l'objet d'une enquête ordonnée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal pour l'achat de l'usine Brandt en France. Ce dernier a sollicité Tracfin, un organisme français qui fait la chasse aux investissements douteux et au blanchiment d'argent opérés dans le sol français, pour enquêter sur les fonds investis en France dans l'achat de l'usine Brandt par Rebrab. Le site Mondafrique avait donné l'information la semaine dernière mais personne n'a cru ou imaginé l'information vraie. Selon le site français, la présidence a commandé au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, une enquête sur le groupe Cevital, notamment sur les fonds qui ont permis d'investir dans l'usine Brandt en France. Rebrab confirme cette information au site et indique qu'il s'agit de vieilles enquêtes : «J'ai toujours agi dans la transparence. Les autorités françaises ont été tenues informées de la nature des fonds investis et n'ont rien trouvé à redire», avait-il notamment répondu.

L'enquête demandée par la Présidence algérienne devrait également déterminer le niveau de complaisance dont aurait bénéficié Issad Rebrab au sein de la Banque d'Algérie pour investir des dizaines de millions d'euros en France et à l'étranger. Parallèlement à cette enquête, les Douanes algériennes devraient procéder à l'analyse des prix des matières premières importées par Issad Rebrab.

Les services des douanes vont éplucher de près les cours déclarés par Rebrab et ceux pratiqués sur les marchés mondiaux. Par ailleurs, la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRFI) a transmis un ancien rapport au Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Il y est question de plusieurs transferts de devises diligentés par Rebrab.

Le patron de Cevital, accusé par les autorités d'avoir importé des équipements d'occasion pour l'usine Brandt de Sétif, se défend et renvoie l'accusation aux autorités dans un entretien accordé à TSA avant-hier : «C'est faux. Les journalistes peuvent se rendre sur place pour vérifier et constater le mensonge. Ils peuvent aussi venir dans nos usines en France pour voir qu'aucun équipement n'a été renouvelé pour envoyer les anciens équipements en Algérie.Ce sont des excuses pour justifier les blocages de tous nos projets et pas seulement celui de Brandt. Déjà en 2014, quand nous avons acquis Brandt, on avait demandé la possibilité de transférer nos propres devises pour faire cette acquisition. Le Premier ministre avait renvoyé la balle dans le camp du gouverneur de la Banque centrale. Nous n'avons pas été autorisés à transférer», dit-il.

«On cherche à me faire taire…»

Mais les ennuis ne s'arrêtent pas là pour Rebrab. Il a révélé qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre lui par les autorités algériennes.

«La rumeur (mandat d'arrêt contre lui) est fondée. On cherche à me faire taire. Mais je ne vais pas me taire. Ils essayent de faire taire tous ceux qui critiquent, qui parlent et posent des questions légitimes sur l'avenir de notre pays», soutient-il. Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a démenti hier l'existence d'un mandat d'arrêt contre l'homme d'affairesIssadRebrab, invitant ce dernier à venir en Algérie afin d'y présenter les «preuves» de ses assertions.

«A ma connaissance, il n'existe aucune plainte et je prends pour acquis qu'il n'y a aucun mandat d'arrêt contre l'homme d'affaires Issad Rebrab. Je le tiens des plus hautes autorités du pays», a insisté le ministre lors du forum d'*El Moudjahid*, assurant que le membre du gouvernement qui s'est exprimé mardi pour apporter un démenti officiel a eu «l'aval» du Premier ministre Abdelmalek Sellal pour ce faire. «Par volonté de calmer le jeu, le gouvernement ne s'était pas exprimé auparavant, mais hier (mardi) il a réagi à cette affaire avec efficacité et promptitude», a poursuivi Grine. «S'il (Rebrab) a des preuves qu'il vienne ici les montrer. C'est ici qu'il a fait sa fortune», a-t-il souligné. Le patron de la DGSN, Abdelghani Hamel, a réfuté hier cette information. «Il n'y aucun mandat d'arrêt. Il peut rentrer et sortir comme il veut», a-t-il dit. Rebrab qui se trouve au Brésil craint pour sa personne.

Hocine Adryen

l'Editorial

Par ***Nordine Mzalla***

Des logements vides



DE L'AVIS d'une experte onusienne venue enquêter sur le secteur de l'habitat, l'Algérie fait partie des rares pays au monde qui pratiquent encore une politique sociale du logement. En effet, la rapporteuse de l'ONU, urbaniste confirmée originaire de l'Amérique latine, n'a pas caché son admiration pour la générosité de l'Etat algérien pourvoyeur de toits sans la contrepartie financière exagérée qui prévaut dans le milieu de l'immobilier à l'échelle de la planète. L'actuelle opération de recasement des citoyens dans une situation précaire au niveau de la wilaya d'Alger vient confirmer les efforts colossaux consentis par le Trésor public pour réaliser ces cités champignons qui vont héberger d'heureux élus inscrits sur les listes de daïras et communes. «Huit mille familles seront relogées en ce mois d'octobre 2015», selon le communiqué de l'APS, c'est un peu la face positive de la baraka pétrolière qu'on pleure déjà comme le souvenir des quinze glorieuses. Qu'importe si les ambitions de logements ont été réellement atteintes ou non puisque des milliers de familles ont pu accéder à des appartements neufs, bénéficiant des commodités minimales. De qualité inégale en fonction des entreprises qui les ont bâties, des plans d'architecture, du suivi des services techniques, des enveloppes allouées ou de la qualité des matériaux, ces nouvelles résidences livrées à la va-vite, ont pu amortir le choc de la croissance démographique et de l'exode rural. Il faudra bien entendu un audit et un recensement sérieux pour savoir dans quelle mesure la crise du toit a pu être surmontée mais, de parole de promoteurs immobiliers indépendants, les différents dispositifs d'accès au logement tels que l'AADL, le LSP maintenant LPA, le soutien pour l'autoconstruction etc en plus des prêts bancaires bonifiés, ont fini par faire chuter la demande. Une excellente nouvelle même s'il existe encore une tranche de citoyens qui attendent le sésame. A présent que les caisses de l'Etat se vident et qu'il devient impossible de construire davantage faute d'assiettes foncières, il faudra peut-être penser à prendre des mesures coercitives contre les propriétaires des centaines de milliers de logements vides qui pourraient être loués ou récupérés dans un droit de préemption que les pouvoirs publics pourront actionner. Pour une justice sociale continue qui profitera à tous en dépit de la récession.

N. M.


DR

DÉBAT SUR LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Khaddad appelle l'ONU à faire respecter le droit à l'autodétermination des sahraouis

LE COORDONNATEUR du Front Polisario avec la MINURSO, Mhamed Khaddad, a appelé l'ONU à faire respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui compte tenu de ses engagements à mettre fin à l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc . Dans une interview accordée au journal Tribune de Genève, reçu mercredi à Alger. «L'ONU doit faire respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», a déclaré M. Khaddad en réponse aux questions du quotidien suisse, avant de rappeler que l'ONU s'était engagée à organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et «doit même fixer une date (pour cette consultation populaire) «. «En juillet 2015, l'Union africaine a rappelé à la communauté internationale qu'elle (l'ONU) devait tenir ses engagements. Nous vivons une occupation et nous mènerons toutes les actions en justice nécessaires pour faire respecter notre droit et aboutir à une solution juste et définitive», a encore argumenté le responsable sahraoui. M. Khaddad, qui est également membre du Secrétariat national du Front Polisario, a expliqué que le Maroc faisait de la propagande contre le Polisario en le traitant de groupe «terroriste» et de «communiste», dans une tentative de porter atteinte à la légitimité du mouvement. « Depuis le début du conflit, le Maroc nous traite tantôt de communistes, tantôt de terroristes islamistes. C'est de la propagande. Le Front Polisario n'est pas une passerelle avec les terroristes islamistes. Le Mujao (groupe terroriste, Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) nous a attaqués. Le problème du Sahel, c'est la drogue et le cartel de Gao», a martelé le diplomate sahraoui. Interrogé sur l'adhésion du Polisario aux Conventions de Genève relatives à la protection des civils en temps de guerre, M. Khaddad a rappelé qu'»après deux tentatives vouées à l'échec en 1975 et 1989, le Polisario est revenu à la charge en 2011 auprès de la Suisse, Etat dépositaire à respecter les Conventions de Genève pour que cela soit acté dans les formes légales au sein des instances internationales». «A l'époque, notre démarche n'a pas été prise en considération parce que le Maroc n'avait pas adhéré lui-même à ces Conventions. Il l'a fait en 2011, c'est pour cela que nous avons réitéré notre demande et qu'elle a été, cette fois, prise en compte», a fait savoir M. Khaddad. Le conflit du Sahara occidental est le plus vieux en Afrique. Les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui a été ensuite renié par l'occupant marocain. **S. N.**

APRÈS LA DIFFUSION DE L'INTERVIEW VIRULENTE DE MEZRAG

Grine porte plainte contre El watan TV et la qualifie d'»illicite»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé hier la décision de son département de porter une plainte judiciaire contre la chaîne de télévision privée, El Watan TV, pour avoir reçu sur son plateau l'ex-chef de l'AIS Madani Mezrag, samedi dernier.

«La chaîne et son directeur ont violé le code de l'information en permettant à leur hôte de porter atteinte aux valeurs de l'Etat et de la République ; aussi nous avons décidé de saisir la justice», a-t-il déclaré hier lors du Forum d'El Moudjahid. Le ministre a même affirmé que la chaîne, qui est de droit international, travaille de manière «informelle et illégale».
«Cette chaîne exerce de manière informelle et illicite. Je pèse mes mots», a-t-il insisté. Concernant le sort de l'ex-chef de l'AIS Madani Mezrag, le ministre a affirmé qu'il ne peut pas intenter une action judiciaire contre lui bien qu'il ait porté atteinte aux valeurs de la République et de l'Etat algérien, car cela ne relève pas des prérogatives du département de la Communication.
Par ailleurs et à propos des déclarations du patron de Cevital, Issad Rebrab contre les accusations du ministre de l'Industrie via une chaîne de télévisions étrangère, Grine a démenti l'existence d'une quelconque action judiciaire contre l'homme d'affaires. «A ma connaissance, il n'existe aucune plainte contre l'homme d'affaires Issad Rebrab. Je le tiens des plus hautes autorités du pays», a-t-il assuré.
Le ministre a toutefois conjuré l'homme d'affaires de venir en Algérie afin d'apporter les «preuves» de ses accusations au lieu de s'exprimer de l'étranger.
«S'il a des preuves, qu'il vienne ici les démonter «, a-t-il lancé. Rebrab avait affirmé à la chaîne El Magharibia mardi qu'il a fait l'objet d'un mandat d'arrêt visant à le faire taire sur la polémique qui l'oppose, depuis quelques jours, au ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Rebrab avait accusé le ministère de bloquer ses projets d'investissements et le ministre a répondu qu'il n'y a aucun blocage, accusant l'industriel de vouloir importer de vieux équipements pour l'une de ses usines implantées en Algérie et que l'importation d'équipements vétustes est interdite par la loi.
A propos du licenciement de certains journalistes de la presse écrite privée en raison de la réduction des pages publicitaires octroyées par l'ANEP, le ministre a répondu qu'il s'attelle depuis son installation à la tête du département de la communication d'améliorer la situation des journalistes contre l'injustice des directeurs de journaux.
Il a toutefois souligné qu'il revient à la corporation de s'organiser pour défendre ses droits au lieu d'attendre que les solutions lui viennent de la tutelle.
Le ministre a annoncé par ailleurs une rencontre dimanche prochain avec le directeur de l'ANEP pour discuter des dossiers relatifs au secteur de la presse. Il a également annoncé l'ouverture de la maison de la presse de Tizi Ouzou, qui va être baptisée au non du défunt journaliste Malek Aït Aoudia.

Z. M.

BIEN QUE PLUS DE 10% DU PIB LEUR SONT CONSACRÉS ANNUELLEMENT

Les transferts sociaux encore augmentés

EN DÉPIT de l'augmentation des taxes sur certains produits plus ou moins de large consommation en Algérie introduite dans le projet de loi de finances 2016, adoptée avant-hier en Conseil des ministres sous la pression de la contraction des rentrées financières, les transferts sociaux – financés par le budget général de l'Etat – connaîtront une hausse de 7,5% pour atteindre 23% du budget.
Ainsi, la feuille de route financière du gouvernement pour 2016, avalisée par le président Bouteflika, prévoit 477 milliards de dinars algériens pour le logement, 446 milliards pour «le soutien aux familles, dont 22 milliards pour les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile)».
Bien plus encore ! 316,5 milliards sont alloués à la santé publique, outre les citoyens et entreprises qui vont continuer à bénéficier de différentes subventions indirectes, dont le coût total s'élèvera à 1 500 milliards de dinars algériens.
Sachant pertinemment que ces sommes astronomiques, puisées directement des recettes des hydrocarbures et qui vont annuellement aux transferts sociaux, fragiliseront davantage l'économie nationale, le gouvernement ne peut s'en passer car elles sont le seul moyen qu'il a pour acheter la paix sociale.
Le président Bouteflika, tout en enjoignant les pouvoirs publics à faire preuve de davantage de transparence sur la «gravité de la conjoncture financière que traverse notre pays «, n'en continue pas moins de louer «le caractère unique au monde de nos dépenses publiques d'investissements et de nos transferts sociaux».
Les transferts sociaux sont encouragés par l'embellie financière qu'a connue le pays durant la période allant de 2000 à 2008, et favorisée par la hausse du prix du baril de pétrole. Conséquence de cette embellie, le PIB par habitant en Algérie est passé de 1 801 dollars en 2000 à 5 021 dollars en 2008. Dans cet ordre d'idées, l'Algérie s'est fixé pour but d'atteindre, avant terme, les objectifs du Millénaire des Nations unies, dont la date butoir était fixée à 2015. Pour y arriver, les transferts sociaux n'ont cessé, depuis cette date, d'être augmentés et le taux de pauvreté d'être réduit à moins de 5% de sa population. Cependant, il y a un bémol dans cette politique volontariste de l'Etat. Le professeur Sid-Ali Boukrami l'a résumé dans un entretien accordé à l'APS au début du troisième plan quinquennal : «Il est nécessaire de préserver le pouvoir d'achat des plus vulnérables à travers une nouvelle répartition des transferts sociaux», avant d'asséner que «bien qu'exceptionnellement importants, l'impact des transferts est peu perceptible au niveau de la population». «Il faut réfléchir sur les modalités d'un meilleur ciblage de ces transferts. Il n'est peut-être pas juste que tout le monde puisse bénéficier de certaines subventions, quelle que soit sa situation financière», a-t-il conclu.

Kamel Aït Bessaï

PROFESSIONNALISATION DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES

Un accord-cadre signé entre Alger et Paris

UN ACCORD consacré aux activités du réseau mixte algéro-français des écoles d'ingénieurs et de commerce (RME) a été signé, hier à Alger, par les représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique algérien et ceux de l'ambassade de France à Alger.
Cet accord est le prolongement de la base de la convention-cadre instituant le RME en janvier 2014. Selon un communiqué de l'ambassade de France parvenu hier à notre rédaction, «cet accord intervient pour formaliser les nombreuses activités qui ont déjà été programmées et menées conjointement tout au long de l'année. La répartition des financements de ces activités a été établie sur une base paritaire». Le RME compte 16 écoles nationales supérieures algériennes, 15 écoles préparatoires algériennes et 7 écoles françaises d'ingénieurs. Il a pour objectif principal la professionnalisation des écoles nationales supérieures algériennes grâce à la mise en réseau avec des écoles d'ingénieurs françaises sur la base de neuf axes d'orientation : La formation de formateurs et de personnels administratifs en lien avec la professionnalisation des formations des écoles ; l'ouverture et la pérennisation de la filière Ingénieur Entreprendre (FIE) dans les écoles en vue de la formation à la création d'entreprise ; l'équipement en plateformes technologiques pour la formation pratique initiale et continue et pour le développement d'activités d'études, de recherche et de développement ;
la création de filiales par les écoles pour valoriser les activités des écoles (formation continue, gestion et mise en valeur des plateformes technologiques, prestations en Recherche et Développement, transfert technologique) la systématisation et la formalisation de la pratique du stage long en entreprise et le renforcement du service des stages dans les écoles. le développement de nouvelles formations en lien avec l'entreprise via la formation d'ingénieurs en alternance ; l'introduction de référentiels de compétences dans les diplômes des écoles et la conception de cursus professionnalisant, la transformation des écoles préparatoires en écoles nationales supérieures ; la capitalisation et la généralisation des bonnes pratiques par essaimage. A partir de ces orientations, trois moyens d'action ont été définis : les mobilités étudiantes en France, les formations en Algérie et les formations en France des formateurs.
Des bourses d'études au niveau Master ont été mises en place pour que les étudiants algériens puissent se perfectionner en France et effectuer des stages en laboratoire ou en entreprise. En 2015, seize boursiers ont été sélectionnés pour des mobilités de 2 à 9 mois. Parmi eux, deux étudiants obtiendront à la fin de l'année universitaire, en complément de leur diplôme algérien, un diplôme d'ingénieur français en informatique.

A. T.

L'ACCORD D'ALGER PORTE SES FRUITS

La situation s'améliore au Mali

La situation au Mali s'améliore et éloigne le spectre du retour aux affrontements armés entre le gouvernement malien et les mouvements touaregs du Nord.



Le «progrès» est reconnu au plan international. En effet, il y a «progrès» ces derniers temps s'agissant de la situation au Mali, a affirmé hier à Alger la conseillère pour l'Afrique du président français François Hollande, Mme Hélène Le Gall, relevant «l'influence» qu'exerce l'Algérie dans la région.
« Nous avons fait un tour d'horizon des questions africaines et nous avons constaté un progrès ces derniers temps s'agissant de la situation au Mali.
Il faut continuer sur cette lancée dans les domaines de la sécurité, du développement et de l'accompagnement politique », a déclaré à la presse Mme Le Gall à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.
« L'Algérie a beaucoup d'influence sur les pays de la région et c'est important qu'elle et la France pèsent sur les crises qui sont en cours, comme c'est le cas par exemple en Libye, afin qu'un gouvernement se mette en place et qu'une solution soit trouvée à la crise», a ajouté Mme Le Gall. La conseillère pour l'Afrique du président français a, par ailleurs, relevé une « convergence de points de vue» entre les deux pays sur la situation en Tunisie, en Libye, ainsi que sur la « menace terroriste que représente le groupe Boko Haram ».
Abdelkader Messahel a précisé, de son côté, que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de «concertations» sur les questions qui interpellent les deux pays, notamment la situation au Mali «où la France fait partie du groupe de médiation et joue un rôle assez important dans la mise en œuvre des accords d'Alger».
« Nous avons également partagé les analyses sur d'autres sujets, dont la menace terroriste de Boko Haram et, plus largement, dans la région du Sahel et en Libye et échangé les points de vue sur le rôle que peuvent jouer les instances africaines et européennes, notamment dans le cadre du partenariat Europe-Afrique », a poursuivi Abdelkader Messahel.
Il y a une semaine, et dans un communiqué rendu public le 30 septembre 2015, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a annoncé : «la Coordination des Mouvements de l'Azawad informe qu'une rencontre réunissant des responsables de la CMA, de la Plateforme, en présence de trois membres du gouvernement malien s'est tenue ce 28 septembre 2015 aux alentours d'Anafif ».
« Cette rencontre constitue une ouverture d'échanges formels entre la CMA et la Plateforme et la continuité d'un dialogue que nous souhaitons constructif et rassembleur », a ajouté la CMA dans son communiqué. Le gouvernement du Mali et les mouvements touaregs du nord de ce pays expriment leur volonté de parvenir à la réconciliaition et la paix dans leur pays, insistant sur la nécessité de respecter l'accord d'Alger élaboré dans ce but.
La paix réinstaurée dans ce pays, les organisations terroristes, dont Daech et Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) qui sévissent au Mali, finiront par le quitter. Les organisations terroristes profitent du chaos pour s'imposer dans un pays, comme ils s'imposent actuellement en Libye.

F. Sofiane

Dans une opération de l'ANP

Un dangereux terroriste abattu à Tébessa

Un dangereux terroriste, Bakari Ali, dit Abou El-Hacen, a été abattu et un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et des munitions ont été récupérés lors d'une opération menée, avant-hier à Bir El-Atter (Tébessa), par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué transmis à notre rédaction.
« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5e région militaire), a abattu le dangereux terroriste Bakari Ali, dit Abou El-Hacen, hier 6 octobre 2015 à 21h20, à Bir El-Atter », précise la même source. « L'opération a permis de récupérer un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, 3 chargeurs, 187 balles, des explosifs et des téléphones portables », ajoute le communiqué. La même source précise que ce terroriste « était l'un des premiers criminels ayant rejoint les groupes terroristes en compagnie de sa femme en 1995 à Djebel Labiedh, avant de se rendre dans la région du Sahel en 2000, en devenant l'un des acolytes du terroriste Mokhtar Belmokhtar ».
L'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique a annoncé la mort de Belmokhtar, émir de la phalange des mourabitoune. L'élimination d'Abou El-Hacen intervient au lendemain de l'élimination d'un terroriste à Tipaza.
« Par ailleurs, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Ouargla (4e région militaire) a intercepté un camion chargé de 7 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité ». « De même et au niveau du secteur opérationnel de Djanet, cinq personnes à bord d'un véhicule tout-terrain ont été interceptés près de la localité de Tin Alkoum, en provenance des frontières sud-est du pays », souligne le communiqué, qui précise qu'«une enquête a été ouverte». «Au niveau de la 6e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a arrêté 29 contrebandiers et a saisi trois véhicules tout-terrain, 29 détecteurs de métaux, 400 litres de carburant et des téléphones portables», conclut le MDN.

S. N.

LANCEMENT DU PREMIER PROCÈS À DISTANCE

Le traitement des affaires par visioconférence protégera les victimes et les témoins

DANS LE CADRE de la poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation du secteur de la justice, le tribunal de Koléa relevant de la compétence territoriale de la cour de Tipasa a eu le privilège de lancer hier, en son siège, le premier procès à distance en visioconférence, et ce depuis le nouvel établissement pénitentiaire de Koléa. Ont pris part à cet événement, considéré comme étant le premier du genre dans les annales de la justice algérienne, des directeurs centraux du ministère de la Justice, la secrétaire générale de la wilaya de Tipasa, des responsables de la cour de Tipasa ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires de la même ville.
L'utilisation du système de la visioconférence, qui intervient conformément à l'article 15/03 relatif à la modernisation du secteur de la justice, vise, selon le procureur de la République du tribunal de Koléa, Kamel Issad, à éviter les renvois de procès à des dates ultérieures, les transferts des détenus dans des établissements lointains, mais surtout à protéger les victimes et les témoins cités dans les affaires.
Concernant le dernier point, les témoins et les victimes peuvent donner leur version des faits sans avoir à se déplacer au tribunal. La confrontation, dans un premier temps, entre un inculpé poursuivi pour un délit et un témoin se fait par visioconférence, et ce pour éviter, par exemple, au témoin d'être agressé par les parents et proches du mis en cause.
Le même procureur a par ailleurs estimé : «Suite à cette nouvelle méthode, nous allons gagner beaucoup de temps dans le traitement des affaires pendantes devant les sections correctionnelles du tribunal.»
Il convient de signaler que le premier lancement de la visioconférence a été consacré au jugement de trois accusés poursuivis en matière délictuelle pour divers chefs d'inculpation, à savoir possession de stupéfiants, port d'armes et détention de kif traité, et ce en présence des invités et des journalistes qui assuraient la couverture médiatique.
Les trois mis en cause ont accepté d'être jugés et ont répondu en visioconférence aux questions du président du tribunal correctionnel et à celles du procureur de la République depuis le lieu de leur incarcération, la prison de Koléa.
Ils ont nié toutes les accusations portées à leur encontre lors de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. Ils ont également insisté sur la relaxe pure et simple.
Le juge, après examen des dossiers des inculpés, a prononcé trois peines : deux avec sursis et une autre ferme. Pour cette dernière, de l'ordre de deux mois, le président en charge du dossier l'a remplacée par une période de travail d'intérêt général qu'accomplira le détenu en 120 heures.
Interrogé à propos du lancement de ce projet, qui se généralisera au fur et à mesure dans le traitement des affaires délictuelles à travers les tribunaux implantés à l'échelle nationale, le bâtonnier Yahia Bouamama, qui regroupe notamment les barreaux de Blida, de Tipasa et de Chlef, a d'emblée affirmé : «C'est une très bonne chose pour la justice algérienne qui fait un pas en avant en lançant ce projet. Cette nouvelle méthode évitera l'ajournement des affaires pour plusieurs jours. Je trouve que la visioconférence va permettre également aux témoins, à titre d'exemple, de confronter les inculpés sans aucune crainte et de donner les tenants et aboutissants d'une affaire sans craindre d'être agressés à la sortie du tribunal. Elle permettra surtout de gagner beaucoup de temps dans le traitement des affaires judiciaires.»

Redouane Hannachi

Union des Universitaires Algériens et Franco-Algériens (Ufac)

8ème édition

COMMÉMORATION



17 OCTOBRE 61

SACRIFICE, MÉMOIRE & ENGAGEMENT

1. **Bilan et perspectives :**
 L'Algérie est-elle éternellement en voie de développement ou une puissance régionale en émergence ?
2. **Blocages de la société algérienne :**
 Sont-ils clairement identifiés ?
3. **Relations Algéro-Françaises :**
 Qu'en est-il des intentions et des actes?
4. **Dialogue Interculturel Méditerranéen :**
 Vers la surenchère ou le rapprochement et l'apaisement ?
5. **Crise des migrants :**
 Ne s'agit-il pas d'un « retour de bâton » ?
6. **Extrémisme religieux ou politique:**
 Mêmes enjeux, même but et même impasse?
7. **Conflit au Sahel:**
 Vers un règlement politique ou l'enlisement par la terreur?
8. **Monde arabo-musulman:**
 Vers une fin tragique comme l'Empire Ottoman?

Radio Gazelle 98 MHZ

CONFÉRENCE & DÉBAT

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

14h00-C.R.D.P

Centre Régional de Documentation Pédagogique

31, Bd d'Athènes 13001 Marseille



INVITÉ D'HONNEUR

M. Ali HAROUN

Responsable de la Fédération de France du FLN (1954 -1962), Ancien Ministre



Modératrice
Mme. Houaria HADJ CHEIKH
Maire adjointe 7ème Secteur Marseille



M. Yves BONNET
Préfet honnoraire
Ancien Directeur de la DST



M. Ghaleb BENCHEIKH
Président de la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix



M. Rémi CAUCANAS
Directeur de l'Institut Catholique de la Méditerranée



M. Azedine GACI
Recteur de la mosquée Othman de Villeurbanne



M. Raphaël LIOGIER
Sociologue et Philosophe. Professeur des Universités à Sciences Po.

INFO

Ufac : 68, Rue Longue des Capucins 13001 Marseille - ufac@hotmail.fr - 06 64 64 90 32 - 07 71 13 06 13 - 06 63 00 14 29

ARRÊTÉ SUR LES OPÉRATIONS BARKHANE

Le ministère français de la Défense rectifie le tir

La parution dans le Journal officiel d'un arrêté promulgué par le ministère français de la Défense citant les pays dans lesquels intervient l'armée française, incluant l'Algérie, suscite un tollé en Algérie.

Beaucoup ont estimé que l'armée française agissait en toute impunité en Algérie avec l'accord des autorités algériennes. Suite à cette information, l'ambassade de France à Alger a rendu public hier un communiqué dans lequel elle indique que le ministère français de la Défense a retiré l'arrêté en question. L'ambassade précise que le texte était destiné à «garantir aux militaires participant à l'opération extérieure Barkhane, ainsi qu'à leurs ayants cause, le bénéfice de la couverture majorée des risques invalidité et décès prévue à l'article L. 4123-4 du code de la défense ». Sur son site internet, le ministère français de la Défense a fait savoir que les 3 ministres signataires «ont décidé de retirer cet arrêté dont l'objet est exclusivement de régir la situation indemnitaire des militaires français, mais qui était entaché d'une erreur matérielle en tant qu'il définissait son champ d'application géographique». L'arrêté daté du 25 septembre 2015 était signé par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, le ministre des Finances, Michel Sapin, et le secrétaire d'Etat chargé du Budget, Christian Eckert. Il portait sur l'indemnisation des risques «invalidité et décès» pour les militaires participant à l'opération Barkhane. Etaient concernés, selon le texte, les «militaires participant à des opérations extérieures sur les territoires de la République islamique de Mauritanie, de la République du Sénégal, de la République du Mali, de la République algérienne démocratique et populaire, de la République de Côte-d'Ivoire, du Burkina Faso, de la République du Niger, de la Libye, de la République du Tchad, de la République fédérale du Nigeria, de la République du Cameroun et de la République centrafricaine». La classe politique s'était interrogée sur l'éventuelle présence de soldats français en Algérie, amenant le ministère français de la Défense à opposer un démenti formel à toute présence militaire française.

K. M.

EMPLOI PARTNER ÉVALUE LE MARCHÉ DU TRAVAIL

«La décennie de la chasse aux talents est lancée»

LE MARCHÉ ALGÉRIEN de l'emploi se transforme du fait des différents changements économiques et permet désormais aux employés qualifiés de prendre contrôle de la situation, ce qui en revanche pousse les employeurs à chercher de nouvelles solutions pour séduire les meilleurs talents. Selon Emploi Partner, les entreprises font face à une tendance de pénurie de talents qualifiés, tendance que les entreprises doivent prendre en considération et qui les pousse à mieux se faire valoir auprès des candidats qualifiés, et ce aussi vigoureusement qu'ils font la promotion de leurs produits et services. Les jours où une entreprise pouvait simplement afficher un poste et choisir un employé qualifié parmi plusieurs candidatures reçues sont révolus. Les entreprises devront à présent maintenir une communication constante et mieux capter l'attention afin d'encourager les meilleurs talents à poser leur candidature. Le cabinet de recrutement Emploi Partner en spécialiste de l'e-recrutement a pris compte de ces nouvelles tendances et propose des solutions efficaces qui permettent aux recruteurs d'optimiser leur marque employeur. Au-delà d'une simple diffusion d'annonce sur le site www.emploipartner.com, différentes solutions s'offrent aux entreprises, solutions qui leurs permettent de gagner en visibilité, de capter l'attention des candidats et de bâtir une communication efficace autour de leur marque employeur. Les candidats qualifiés sont devenus de plus en plus perspicaces dans leurs critères de recherche et se questionnent à propos de certains aspects du travail tels que la culture d'entreprise et les opportunités de développement personnel et professionnel, ainsi que les aspects plus classiques comme le salaire et le titre du poste. Pour parvenir à intéresser ce type de candidats, les employeurs ont besoin d'une approche similaire à celle du marketing plutôt que celle utilisée par le recrutement traditionnel. Emploi Partner et via son site www.emploipartne.com propose différentes solutions permettant aux entreprises de mettre en lumière leur marque employeur. Plusieurs espaces publicitaires sont consacrés à la publicité RH. Il est important de préciser que ce type de communication permet de récolter jusqu'à 30% de candidatures additionnelles. Les entreprises peuvent également créer leur propre page personnalisée «des minisites RH» afin de mettre en avant les atouts de leur marque employeur, communiquer sur leur culture d'entreprise, leur politique RH. Emploi Partner propose ainsi aux entreprises de se faire valoir afin d'être plus attrayantes aux yeux des chercheurs d'emploi. Les candidats sont ainsi en mesure de trouver toutes les informations d'une compagnie à un seul endroit et consulter les principales qualités d'un employeur avant de postuler. Les mini sites RH permettent aux entreprises de se distinguer des autres entreprises, d'affirmer leur marque employeur et d'attirer les profils les plus qualifiés. Les mini sites RH sont des sites personnalisables respectant la charte graphique de l'entreprise, les recruteurs peuvent y insérer divers contenus (texte, photo, vidéo…) afin d'informer les candidats et de susciter leur intérêt.

S. N.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

Une commission de wilaya pour la préparation de la rencontre

UNE COMMISSION de préparation du festival international du théâtre prévu du 29 octobre au 5 novembre 2015 a été installée par le wali de Béjaïa Zitouni Ouled Salah au cours du conseil de wilaya ténu récemment. «Cette commission est présidée par lui-même et elle est composée de plusieurs sous-commissions impliquant tous les chefs de daïra et directeurs de l'exécutif», apprend-on auprès de la cellule de communication de la wilaya. Un exposé a été présenté par le commissaire du festival Fetmouche qui a mis en avant les besoins logistiques liés à cette rencontre internationale qui nécessite beaucoup de moyens. «Le premier responsable de la wilaya a chargé le secrétaire général de la wilaya d'organiser une réunion de coordination dans l'après-midi même avec le président de l'APC de Béjaïa et tous les directeurs ainsi que les 19 chefs de daïra», souligne-t-on. Cette réunion qui entre dans le cadre des rencontres hebdomadaires du wali «va permettre d'étudier les modalités d'intervention de chacun». Les différents intervenants ont été instruits par le chef de l'exécutif d'accompagner de manière efficace le commissaire du festival dans la préparation de ce rendez-vous très attendu par les Béjaouis, veiller à concrétiser ses demandes et mettre tous les moyens nécessaires à la disposition des organisateurs pour réussir cette rencontre très attendue par le monde du 4e et son public.

N. B.

ELLES SÉVISSAIENT À BÉJAÏA ET AKBOU

Deux bandes de malfaiteurs arrêtées

DEUX BANDES de malfaiteurs composées de 3 et 4 éléments ont été arrêtées par la police judiciaire du 2e arrondissement de Béjaia et celle d'Akbou ces derniers jours. Ainsi l'affaire liée à l'agression physique de Y.B. 30 ans, résidant à Béjaïa, a été élucidée par l'arrestation de trois individus, Aâ.Aâ 23 ans, CH.M. 22 ans et K.H. Aâ âgé de 21 ans, résidant respectivement à Hussein Dey et Sid M'hamed à Alger, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers se trouvaient à Béjaïa le 2 du mois en cours pour voir le match ayant opposé le MO Béjaïa et le CR Belouizdad. Les auteurs des faits ont été mis en examen et placés en détention provisoire par le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa pour les chefs d'inculpation d'«agression, association de malfaiteurs et vol en groupe», ajoute-t-on. A Akbou, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont arrêté, le 29 septembre dernier vers minuit, un forcené dénommé M.B. et âgé de 21 ans pour menace de mort sur Y.S. âgé de 27 ans. Les policiers ont arrêté le lendemain ses compères, à savoir T.B. âgé de 26 ans, A.L. 21 ans et T.B. 38 ans, tous habitant à Béjaïa. Ces derniers étaient en fuite. Les policiers ont été alertés sur le numéro vert par la victime. Les quatre forcenés ont été présentés devant le parquet d'Akbou et mis sous les verrous pour les chefs d'accusation de «menaces de mort, agression suivie d'insultes à l'encontre de plusieurs personnes, tapage nocturne et atteinte à la quiétude des habitants», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

N. B.

PROJETS EN SOUFFRANCE À BÉJAÏA

Des responsables centraux attendus pour les débloquer

POUR BOOSTER les projets en souffrance, et rattraper le retard accusé dans plusieurs secteurs, le wali de Béjaia compte joindre ses efforts à ceux des responsables centraux. Ainsi, plusieurs responsables notamment, des inspecteurs et secrétaires généraux de différents ministères, sont attendus à Béjaïa dans les prochains jours à venir. Selon la cellule de communication de la wilaya, « les déplacements de ces derniers seront suivis par des visites des ministres des secteurs concernés». Parmi les responsables concernés, le directeur général de l'ADE qui est attendu pour aujourd'hui. Ce dernier donnera le coup d'envoi du projet de renouvellement du réseau AEP de la ville de Béjaïa. La première tranche de ce réseau sera réalisée sur 45 km pour un montant de 140 milliards de centimes et un délai de réalisation de 30 mois, mais le wali a demandé à ce que le délai soit de 18 mois. Une deuxième tranche de 166 km sera aussi réalisée. Une réunion de travail et de coordination regroupera les responsables locaux de ce secteur avec ceux des autres secteurs tels que Algérie Télécom, la SDE, l'ONA etc, pour la levée des contraintes et chercher ainsi des solutions aux problèmes qui bloquent l'achèvement des autres projets inscrits au profit de la wilaya, dont la station d'épuration de Sidi-Aïch et Akbou. «Une réunion est programmée aussi avec des directeurs centraux du ministère des Transports pour étudier le dossier du dédoublement de la voie ferrée qui tarde à être lancé», indique-t-on.

N. B.

CONTREFAÇON À TAZMALT

710 CD saisis par la police

710 CD contrefaits ont été saisis au marché hebdomadaire de Tazmalt jeudi dernier par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra. Ces derniers ont effectué suite à des informations, deux descentes dans ce marché en compagnie des représentants de l'ONDA. «Lors de la première opération les policiers ont interpellé un homme âgé de 42 ans en possession de quelque 160 DVX de jeux et d'informatique qu'il voulait écouler. Les CD ont été saisis. Lors de la deuxième descente, 500 Dvx et 50 CD Mp3, contrefaits ont été saisis sur un individu âgé de 45 ans, apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet d'Akbou pour les chefs d'accusation de «commercialisation de supports médiatiques contrefaits», ajoute-t-on.

N.B.

TRAFIC DE BILLETS DE BANQUE À KHERRATA (BÉJAÏA)

De fausses coupures de 1 000 DA découvertes

DE FAUX BILLETS de banque de 1 000 DA ont été découverts à l'agence BADR de Kherrata ces derniers jours, suite à une plainte du responsable du contentieux au sein de cette banque. Suite à cela, les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête et procédé à la convocation de plusieurs clients de la même banque pour déterminer l'origine des billets contrefaits, indique un communiqué de la police de Béjaïa. Les faux billets ont été envoyés au laboratoire régional de la police pour analyse, ajoute la même source. Une information judiciaire a été ouverte au tribunal de Kherrata pour trafic de faux billets de banque, ajoute-t-on dans le communiqué.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° 57 /2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 Du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifie et complété, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offre ***N°87/2015*** *relatif à la réalisation du lot N°* ***05*** *(électricité générale , courant faible) dans le cadre de la réalisation d'un hopital 60 lits à DAR CHIOUKH*

qu'à l'issue de l'évaluation des plis , l'appel d'offre est déclarée infructueuse pour le motif suivant :

Préqualification technique d'une seule offre

Le Jeune Indépendant du 08p/10/2015 / ANEP N° 347 760

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à **La REALISATION D'UNE UNITE REPUBLICAINE DE LA SECURITE A KOLEA , LOT : RESTE A REALISER + STELE ;**

Paru dans les quotidiens nationaux "EL DIAR et" Le jeune indépendant » en date du 16/08/2015 ;

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	Montant (DA) TTC	Délai	NI F	Critères de choix
SARL H.M.E CONSTRUCTION	16.829.867.34	02 Mois	001542349002444	Entreprise qualifiée techniquement Et la moins disante

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des resultats détaillés de l'évaluation doc offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès da la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236du 07/10/2010 modifié et complete portant réglementation des marchés publics,

Le Jeune Indépendant du 08/10/2015 / ANEP N° 347 703

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















UNE PREMIÈRE STRATÉGIQUE DANS LE CONFLIT EN SYRIE

La Russie tire des missiles depuis la mer Caspienne

Le fait mérite d'être relevé et à plus d'un titre. Il confirme la volonté de Moscou d'écraser les terroristes opérants en Syrie, il montre également l'avancée technologique du complexe militaro-industriel russe. L'annonce a été faite par le président Vladimir Poutnie en personne : outre les avions opérant en Syrie, des bâtiments de la Flottille russe de la mer Caspienne participent aux frappes contre le groupe terroriste Etat islamique.



«Le fait que nous ayons réalisé ces frappes depuis les eaux de la mer Caspienne depuis une distance d'environ 1.500 km avec des armes de précision et que nous ayons atteint toutes les cibles atteste du bon niveau de préparation des entreprises du complexe militaro-industriel et de la bonne formation des personnels», a indiqué le président Poutine lors d'une rencontre avec le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou.

Toutes les cibles fixées ont été atteintes par les 26 missiles tirés par quatre navires, a poursuivi le président. Quatre bâtiments de la flottille russe de la mer Caspienne ont détruit onze cibles en Syrie grâce à des missiles de croisière Kalibr. Il n'y a pas eu de victimes parmi les civils, a précisé pour sa part Sergueï Choïgou.

Ce dernier n'a pas précisé d'où avaient tiré les navires, mais une infographie publiée sur le site du ministère de la Défense montre les missiles tirés depuis la mer Caspienne, à près de 1.500 km de leur destination, survolant l'Iran et l'Irak avant de frapper en Syrie, évitant ainsi l'espace aérien de la Turquie et de l'Azerbaïdjan.

Les forces aériennes russes effectuent, depuis le 30 septembre, des frappes ciblées contre les sites des terroristes de l'Etat islamique. Le groupe aérien comprend une cinquantaine d'avions dont des Su-24M, de Su-25 et des nouveaux Su-34 polyvalents. Les forces armées russes agissent en Syrie à la demande du président Bachar el-Assad.

Par ailleurs, les frappes de l'aviation russe en Syrie vont s'intensifier pour permettre de préparer une offensive terrestre de l'armée arabe syrienne contre le groupe Etat islamique, a annoncé hier Moscou.«Nous savons à quel point les opérations de ce genre sont compliquées. Et bien sûr, il est encore tôt pour tirer des conclusions, mais ce qui a été fait jusque là mérite une très bonne appréciation», a déclaré le président Vladimir Poutine.

«Depuis le 30 septembre jusqu'à ce jour, les frappes ont touché 112 cibles. L'intensité des frappes augmente», s'est félicité Sergueï Choïgou.

Le président russe a également évoqué une possible offensive terrestre de l'armée syrienne contre l'EI, affirmant que les prochaines opérations militaires russes dans le pays seront «synchronisées» avec celles des forces gouvernementales.

Selon le ministère, les missiles russes ont atteint leurs cibles, des ateliers de fabrication d'explosifs, des postes de commandement, entrepôts de munitions et camps d'entraînement, avec une précision de moins de 3 mètres

Par ailleurs, Vladimir Poutine a affirmé que son homologue français François Hollande lui avait proposé d'«unifier les efforts» des forces de Bachar al-Assad et de l'Armée syrienne libre. Selon lui, François Hollande a fait cette proposition à Paris vendredi lors du sommet consacré à l'Ukraine avec la chancelière allemande Angela Merkel et le président ukrainien Petro Porochenko.

«Il est vrai que nous ne savons pas pour le moment où cette Armée syrienne libre se trouve et qui la dirige», a nuancé Vladimir Poutine, tout en jugeant cette idée «intéressante».

L'entourage du président français a toutefois démenti que François Hollande ait évoqué une telle alliance. Il aurait simplement rappelé à son homologue russe la «nécessaire présence de l'opposition syrienne» aux négociations de paix.

La Russie a évoqué plus tôt hier la possibilité de mettre en place une coordination de ses frappes en Syrie avec celles de la coalition internationale menée par les États-Unis, alors que les tensions sont fortes entre Moscou et Ankara, qui accuse l'aviation russe de violer son espace aérien.

M. K. et agences

LE GROUPE REVENDIQUE TROIS ATTAQUES À ADEN

Daech prend pied en Arabie et complique l'équation yéménite

LES ATTAQUES revendiquées par le groupe terroriste Etat islamique (EI) contre le gouvernement yéménite et la coalition arabe illustrent la montée en puissance du réseau djihadiste et compliquent encore plus la tâche de l'Arabie saoudite et de ses alliés, selon des experts.

L'EI a provoqué la surprise en signant ses premières attaques meurtrières avant-hier à Aden, dans le sud du Yémen, chasse gardée d'Al-Qaïda, et en ciblant pour la première fois le gouvernement et des troupes de la coalition d'agression sous commandement saoudien.

Le groupe, très actif en Syrie et en Irak, a ainsi franchi une étape significative dans ses opérations au Yémen où l'Arabie, déjà empêtrée dans un conflit sans fin, se retrouve face à un nouvel ennemi.

«Daech (EI) essaie d'élargir son espace au Yémen en se posant ostensiblement comme un adversaire de la coalition» qui combat depuis mars les Houthis accusés de liens avec l'Iran, explique Jean-Pierre Filiu, spécialiste de l'islam contemporain et professeur à l'Ecole des affaires internationales à Paris.

Plus de 15 personnes ont été tuées dans les deux attentats suicide perpétrés mardi par l'EI contre le siège du gouvernement installé provisoirement dans un hôtel d'Aden et les deux autres contre des sites militaires de la coalition.

Cette opération spectaculaire permet à l'EI de «se démarquer une fois encore d'Al-Qaida dans la Péninsule arabique (Aqpa), après s'en être distingué dans le sang des attentats» contre des mosquées chiites, relève Jean-Pierre Filiu, en faisant référence à une série d'attaques suicide ayant fait des dizaines de morts depuis mars dans la capitale Sanaa.

Enfin, souligne l'expert, «l'attaque contre l'hôtel du chef de gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale offre à Daech la posture 'seul contre tous' que le mouvement d'Abou Bakr Al-Baghdadi privilégie sur ses différents théâtres», que ce soit en Syrie, en Irak, en Libye ou en Tunisie.

Les spécialistes interrogés s'accordent à dire que les attaques de l'EI au Yémen compliquent davantage la tâche de la coalition qui, en dépit des raids aériens et de l'envoi de milliers de soldats, n'est pas parvenue à faire plier les Houthis et leurs alliés, toujours maîtres du nord et de Sanaa.

Le royaume saoudien est régulièrement critiqué par des ONG pour les nombreuses «bavures» que la coalition commet lors de ses frappes aériennes, qualifiées de «fuite en avant». Depuis mars, quelque 5.000 personnes ont été tuées et 25.000 blessées, dont de nombreux civils, selon l'ONU.

Les attaques à Aden «provoqueront probablement des débats au sein de la coalition» sur la stratégie à suivre, estime Jane Kinninmont, directrice adjointe du programme Moyen-Orient à l'institut Chattam House de Londres. Il faudra sans doute, selon elle, que l'Arabie et ses alliés «mettent davantage l'accent sur la nécessité non seulement d'affronter l'alliance» entre les Houthis et le camp de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, «mais aussi de reconstruire l'Etat yéménite, ce qui, malheureusement, est plus facile à dire qu'à faire». En attendant, ajoute-t-elle, la poursuite du conflit constitue un «terrain fertile de radicalisation», alors que l'EI est un phénomène «nouveau» au Yémen.

Le gouvernement émirati, qui a perdu des soldats à Aden, a imputé les attaques aux «Houthis et à leurs alliés», sans mentionner l'EI. Mais des experts évoquent une autre hypothèse, à l'instar de Mathieu Guidère, spécialiste du Moyen-Orient et professeur d'islamologie à l'université de Toulouse en France.

«En réalité, ces attaques sont dues à des éléments tribaux de Daech ayant des connexions anciennes avec le camp de l'ex-président Saleh. Ce dernier a réactivé des connexions anciennes avec ces éléments pour détourner les efforts de la coalition vers la lutte antiterroriste et faire baisser la pression militaire sur son camp», assure Mathieu Guidère. «Si, après ces attaques, les Saoudiens tombent dans le piège et changent de priorité en ciblant Daech, le camp Saleh et les Houthis auront gagné un répit». La stratégie saoudienne manque de lisibilité, estime également l'expert Neil Partrick, de l'institut Carnegie Endowment for International Peace. «L'absence d'objectifs clairs aggrave le vide sécuritaire au Yémen et mine potentiellement la sécurité nationale du royaume» saoudien, prévient-il dans une analyse.

R. I.

WALL STREET, SANS DIRECTION, TIRAILLÉE ENTRE LA SANTÉ ET L'ÉNERGIE

WALL STREET a fini sans direction mardi, les indices hésitant entre le rebond du pétrole favorable au secteur de l'énergie et la contreperformance du secteur de la santé: le Dow Jones a pris seulement 0,08 % mais le Nasdaq perdu 0,69%.
Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a gagné 13,76 points, à 16.790,19 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, a perdu 32,90 points, à 4.748,36 points.
L'indice élargi S&P 500, jugé le plus représentatif par de nombreux investisseurs, a cédé 0,36%, soit 7,13 points, à 1.979,92 points.
Selon David Levy, chez Kenjol Capital, le marché prévoit depuis vendredi que la banque centrale américaine va renoncer à rehausser les taux d'intérêt cette année. Du coup les statistiques et autres données économiques du jour ont peu influé.
L'administration américaine a annoncé que le déficit commercial s'était creusé plus que prévu en août, sous le coup d'une baisse des exportations imputée partiellement au dollar fort, et d'une hausse des importations, plutôt positive en termes de demande intérieure.
D'autre part, le Fonds monétaire international a un peu raboté sa prévision de croissance aux Etats-Unis pour l'an prochain, ramenée à 2,8% contre 3% précédemment.
C'est toutefois l'actualité des entreprises qui semblait déjà imprimer sa direction au marché.
Le Nasdaq en particulier continuait à souffrir de la contreperformance du secteur de la santé, attisée mardi par un avertissement sur résultat d'une entreprise novatrice du secteur, Illumina (-10,64% à 145,81 dollars).
Michael James, de Wedbush Securities, a expliqué que «le sentiment négatif se répand dans tout le secteur de la santé», déjà sous pression depuis que la candidate démocrate à la présidentielle américaine de 2016 Hillary Clinton a remis en cause il y a deux semaines la politique de prix élevés pratiquée par certains laboratoires.
En revanche, les autres indices étaient tirés notamment par le net rebond des prix du pétrole, bénéfique pour les valeurs liées à l'énergie. Le marché obligataire était en petite hausse. Le rendement des bons du Trésor à dix ans s'affichait à 2,034%, contre 2,053% lundi soir, et celui des bons à 30 ans à 2,873%, contre 2,898% auparavant.

Prise en charge de la pandémie du sida lors des interventions des forces de l'UA sur le terrain



L'Union africaine (UA) souhaite intégrer la prise en charge de la pandémie de sida par ses forces lors de leurs futures interventions sur le terrain.

C'est en ce sens qu'un atelier est organisé dans la capitale éthiopienne pour préparer les bases de la mise en place d'une procédure de prise en charge du VIH lors des opérations de soutien de la paix (OSP).
«Je suis heureux que vous examiniez ce document à la veille de AMANI II Afrique exercice d'entraînement, et je ne souhaite que cet aspect soit incorporé dans l'exercice», s'est réjouit le commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, Smail Chergui dans son allocution.
Organisé conjointement par la Direction des services médicaux (AUMSD) et la Direction de la Paix et de la Sécurité de la Commission de l'Union africaine, (CUA), l'atelier, durant trois jours, mettra en place les bases permettant à l'ASC de finaliser le projet et sa mise en úuvre.
Le commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité a fait par ailleurs remarquer que le continent continue de faire face aux défis avec persistance des conflits et comme il est de fait que la pandémie du VIH est également exacerbée par des conditions d'instabilité.
Il est très important d'équiper les soldats de la paix pour faire face à ce genre de défis, a-t-il souligné.
«Développer la capacité de nos soldats de la paix est nécessaire pour eux de devenir des défenseurs et des acteurs pour la sensibilisation et la prévention de la transmission du VIH en encourageant la formation pertinente, l'orientation de pré-déploiement, le dépistage volontaire et confidentiel, le traitement du personnel et l'échange des meilleures pratiques et politiques des pays», a-t-il affirmé. Une fois finalisé, ce document servira de base de travail pour les futures opérations de paix de l'Union africaine sur le terrain. Cela servira d'autant plus à renforcer les capacités des forces africaines d'intervention qui seront capables de faire face à la pandémie.
Le commissaire a ensuite exprimé sa confiance dans les participants à la finalisation de ce document et les a exhortés à bâtir sur le travail déjà accompli par la Commission d'enrichir et d'intégrer certaines des plan d'actions adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement dans leur les efforts visant à lutte contre le VIH / SIDA tels que le Plan d'Abuja Actions vers l'élimination du VIH et du SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique. «Je suis convaincu que l'ensemble diversifié de compétences et d'expériences représentées ici se traduira par la mise au point des lignes directrices des recommandations concrètes pour la mise en úuvre et apporter de nouvelles contributions et élan à la réalisation de notre objectif commun de renforcer la paix ainsi que la sécurité humaine en Afrique», a-t-il conclu.

L'oignon : bénéfiques sur votre santé et peut agir comme un antibiotique

CERTAINS d'entre-vous le savent peut-être : l'oignon n'est pas qu'un simple ingrédient de cuisine. Au contraire : il a de nombreux talents cachés ! Cette plante, qui fait à la fois office de légume et de condiment, a également des effets bénéfiques sur votre santé et peut agir comme un antibiotique.

1. ÉLIMINE LE RHUME

Votre nez coule et vous avez du mal à respirer ? Inutile de courir chez le médecin. Faites juste bouillir de l'eau, versez-y quelques oignons et laissez reposer. Lorsque vous buvez l'infusion, ne prêtez pas attention à son gout, mais pensez plutôt à ce qu'elle va vous apporter. C'est un excellent expectorant. Si vous êtes courageux, vous pouvez même manger directement de l'oignon pour davantage d'efficacité.

2. EFFICACE CONTRE TOUT CE QUI EST OTITE ET AUTRES MAUX DES OREILLES

Si vous souffrez d'une otite ou d'un tout autre mal des oreilles, coupez juste un morceau d'ognon et placez-le dans votre oreille. La douleur s'arrêtera immédiatement vu que l'oignon a le pouvoir de réduire les inflammations.
Efficace contre tout ce qui est otite et autres maux des oreilles

ES IMPURETÉS DANS VOS YEUX

Lorsqu'une impureté s'est incrustée dans votre œil, ne frottez pas immédiatement ! Cette action ne sert pratiquement à rien. Au contraire, elle risque de faire encore plus mal aux yeux. Prenez plutôt un ou deux oignons et coupez-les ! Des larmes couleront ainsi de vos yeux et l'impureté partira d'elle-même.

4. PERMET UNE CICATRISATION RAPIDE

Si vous vous blessez où si vous vous coupez en cuisine, prenez immédiatement de l'oignon, coupez-le en deux puis frottez la plaie avec afin de la désinfecter. Non seulement la plaie ne saignera plus, mais elle se cicatrisera plus rapidement.

5. RÉPARE LES CICATRICES

Une vilaine cicatrice se retrouve sur votre peau suite à un accident, à une grave blessure ou encore à une opération césarienne ? Pas de panique, de l'oignon suffit pour la faire disparaitre où tout simplement pour la dissimuler. Pour cela, récupérez le jus de quelques oignons et applique ce jus sur la cicatrice. Au bout de trois jours et après plusieurs applications, vous remarquerez que votre cicatrice est en train de disparaitre.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE LA CRÉATION DE L'AARC
ET DES 300 ANS DE L'ÉDIFICATION DE DAR ABDELTIF

Aujourd'hui, et demain au TNA, spectacle des derviches tourneurs soufis



Une rencontre avec les médias, présidée par M. Nazih Berramdane, secrétaire général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, a eu lieu hier à Dar Abdeltif pour tracer les grandes lignes des activités qui vont marquer la célébration des dix ans de la création de cette institution et des trois cents ans de la construction de ce lieu magique qu'est Dar Abdeltif.

Le programme de ces activités est prévu aujourd'hui et demain, les 8 et 9 septembre, au TNA, avec le spectacle spirituel présenté par les derviches tourneurs de la ville de Konya, issus de la province de l'Anatolie en Turquie. C'est un voyage en pleine spiritualité, riche en émotions, symbolisant l'amour, la tolérance et la foi en Dieu. Les activités vont se prolonger dans les espaces somptueux et ombragés de Dar Abdeltif, du 10 au 15 septembre, avec des conférences, des projections de films, des expositions. Parmi ces dernières, une exposition de calligraphie restera présente jusqu'à la fin de ce mois. Dans ce programme d'activités commémorant les dix ans de la création de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et les trois cents ans de l'édification de Dar Abdeltif, on note, la conférence d'un expert, dans l'agencement des jardins, qui décrira les joyaux de la nature boisée de Dar Abdeltif. Une autre conférence, celle-ci animée par une descendante de la famille Abdeltif, parle, en sa qualité d'architecte, du superraffinement des lignes architecturales de cette magnifique résidence qu'est Dar Abdeltif, laquelle suscite l'émerveillement de tous les visiteurs. Cette célébration sera donc, pendant une semaine, un moment fort dans la vie culturelle de la capitale, qui permettra de retracer les réalisations effectuées au cours des dix années de présence de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, laquelle souhaite, comme l'indique son secrétaire général Nazih Berramdane, diversifier ses sources de financement. «Des institutions privées obtiennent des rentrées financières remarquables pour les spectacles qu'elles organisent. L'AARC devra aussi veiller à obtenir de tels résultats pour mener à bien ses missions au service du secteur public et à la satisfaction du citoyen algérien», a tenu à souligner ce Nazih Berramdane dans sa conférence de presse.

Kamel Cheriti

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA

La pièce El Hattab décroche la grappe d'or

De notre correspondant, Nabil B.

C'EST dans une ambiance festive que s'est clôturée, lundi soir, la 10ème édition du Festival national du théâtre comique, dédiée à l'homme de culture, poète, dramaturge et militant de la cause nationale, Mahmoud Stambouli et qui s'est tenue du 30 septembre au 5 octobre à la maison de la Culture Hassan El Hassani de Médéa.

Le théâtre régional de Batna décroche le premier prix avec La pièce intitulée El Hattab (Le bûcheron) en remportant la grappe d'or, plus haute distinction récompensant la meilleure œuvre en compétition dans le festival. La pièce récipiendaire du 1er prix ayant été considérée par le jury comme satisfaisant aux critères de spectacle complet soutenu par une thématique en harmonie avec sa scénographie et la distribution des rôles grimés par des comédiens à la hauteur.

En outre, des prix sanctionnant les meilleurs rôles masculins et féminins, les meilleures musiques et mises en scènes, etc, ont été attribués aux différentes troupes participantes au festival.

La 10ème édition du festival national du théâtre comique a été considérée par les participants et personnalités présentes comme une réussite aussi bien en ce qui concerne son volet organisationnel que qualité des spectacles présentés.

Les hommes de culture, personnalités de l'art des planches ont tous reconnu que l'édition de cette année a été une réussite. Cela est dû aussi à la participation de cinq théâtres régionaux qui ont été pour beaucoup dans la qualité des spectacles présentés. A cela, s'ajoute l'introduction cette année du théâtre de rue qui a permis au public amateur de l'art des planches de suivre des pièces jouées dans les espaces situées près du café Hamou non loin de la wilaya. Ainsi, les lampions du festival national du théâtre comique se sont éteints après 6 jours de compétition durant lesquelles huit troupes théâtrales se sont relayées sur les planches de la maison de la Culture Hassan El Hassani de Médéa.

La cérémonie de clôture, à laquelle ont pris part les autorités locales, les responsables du commissariat et de nombreuses personnalités du monde de l'art et de la culture, a été l'occasion pour honorer des comédiens et décerner des prix aux troupes participantes.

N. B.

SORTIR

FILM
2 automnes 3 hivers de Sebastien Betbeder, (France, comédie, 93', 2013). Aujourd'hui, mercredi 7 octobre. 15h. Institut français d'Alger. Avec Vincent Macaigne, Maud Wyler, Bastien Bouillon. A 33 ans, Arman a décidé de changer de vie. Pour commencer il court. C'est un bon début. Amélie poursuit la sienne (de vie) et court, elle aussi. La première rencontre est un choc. La seconde enverra Arman à l'hôpital mais sera le début de leur aventure...

ATELIER
Atelier Onorientour à Alger. Aujourd'hui, mercredi 7 octobre de 18h à 20h. Institut français d'Alger. Rencontre avec trois rédacteurs du web-magazine Onorient pour une contribution à ce dernier (écriture et peinture). Pour être sélectionné: se présenter en quelques lignes en indiquant ses motivations dans un mail: tour@onorient.com
Consulter : www.tour.onorient.com

DAR ABDELLATIF
Célébration des 300 ans de Dar Abdellatif par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel qui marquera aussi ses dix ans d'activités par un programme culturel du jeudi 08 au jeudi 15 octobre. Spectacle d'ouverture avec la troupe Destar et les Dervishes tourneurs de Konya. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

SPECTACLE
Spectacle poétique et visuel D'art de la compagnie Sous un autre angle. Jeudi 8 octobre. 19h30. Institut français d'Alger. Un vrai voyage en cinq tableaux à travers l'histoire de l'art…

FLAMENCO
Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

SAX
Quintet de saxophones du Conservatoire de Séville (Espagne) en concert. Le samedi 10 octobre. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantes d'Alger.

AVANT-PREMIERE
Avant-première mondiale du documentaire Algérie du possible de Viviane Candas. Le jeudi 15 octobre en présence de la réalisatrice. 18h. Cinémathèque Algérienne, Alger. L'auteure interroge les compagnons de son père Yves Mathieu, avocat du FLN puis conseiller du premier gouvernement algérien, décédé en 1966 dans des circonstances troubles.

LIVRE
20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

JEUDI



20.35 : France / Arménie - Football. Match amical 2015.

FOOTBALL
France / Arménie - Football. Match amical 2015. La rentrée réussie des Bleus de Paul ...

20.55 : Game of Thrones

SÉRIE avec Peter Dinklage, Kit Harington…
A Port-Réal,Tyrion accueille une caravane de voyageurs en provenance de Dorne. Oberyn, le frère cadet du seigneur de la maison Martell ...

20.55 : De l'autre côté du périph'

COMÉDIE avec Omar Sy, Laurent Lafitte…
De l'autre côté du périph' Le corps de madame Chaligny, l'épouse du président ...

20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Compléments de retraite : gare aux pièges ! A l'heure où l'espérance de vie augmente et où les réserves des caisses du régime de retraite de base s'épuisent, des ...

21.00 : La terre promise

Culture Infos / Suisse 2014
La terre promise 55 élèves du choeur du Collège Saint-Michel de Fribourg, en voyage en Palestine pour donner une série de concerts, découvrent les problèmes ...

20.50 : Le concert

DRAME avec Mélanie Laurent, Aleksey Guskov…
Le concert Naguère, Andreï Filipov dirigeait l'orchestre du Bolchoï. Mais, après avoir refusé de renvoyer ses musiciens juifs, il ...



télé 2 JOURS

VENDREDI



19.55 : The Voice Kids - Episode 3

DIVERTISSEMENT
The Voice Kids - Episode 3 Pour cette troisième soirée d'auditions à l'aveugle, des candidats âgés de 6 à 15 ans se présentent ...

21.00 : Nouvelle-Zélande / Tonga - Rugby.

Coupe du monde 2015. 1er tour. Groupe C. Nouvelle-Zélande / Tonga - Rugby. Coupe du monde 2015. 1er tour. Groupe C. Comment les joueurs du Pacifique réussiront-ils à ...

20.55 : NCIS : enquêtes spéciales

SÉRIE POLICIÈRE avec Mark Harmon, Michael Weatherly…
A l'approche de Thanksgiving, alors qu'ils ...

20.55 : J'ai épousé un inconnu

TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2015)
J'ai épousé un inconnu Emma et David ont choisi de passer leur lune de miel dans une maison en forêt. Mais l'escapade vire au drame : attaquée par un homme masqué, ...

21.00 : La fête de la chanson française révise ses classiques

DIVERTISSEMENT
La fête de la chanson française révise ses classiques Tourné dans le cadre privilégié de l'auditorium de la Maison de la radio, avec ...

20.50 : Thalassa

Culture Infos
Vanuatu, l'Océanie authentique Au cœur de l'Océanie, cet archipel de 80 îles est un éden fragile. Ses habitants, gardiens de traditions imprégnées de magie et de sorcellerie, sont ...

TF1

09:45 Petits secrets entre voisins
10:15 Petits secrets entre voisins
10:45 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Pour l'honneur de ma fille
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Météo
20:35 FOOTBALL : FRANCE / ARMÉNIE
22:45 ESPRITS CRIMINELS
23:35 Esprits criminels
00:30 Esprits criminels
01:15 New York Section Criminelle
02:10 New York Section Criminelle
03:05 Reportages
04:55 Musiques
05:05 Petits secrets entre voisins
05:30 Une histoire, une urgence
05:55 Une histoire, une urgence

france 2

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
22:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:35 Alcaline, le mag
00:25 Dans quelle éta-gère...
00:30 Orphée et Eurydice
01:40 Un jour, un destin
03:10 Sur les traces de Human
04:00 Toute une histoire
05:00 L'histoire continue
05:30 Le trafic des tortues
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

france 3

12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Objectif indépendance
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:48 Plus belle la vie ensemble
20:50 LE CONCERT
22:55 Météo
23:00 GRAND SOIR 3
23:35 Docs interdits
01:15 Docs interdits
02:30 Un livre un jour
02:35 Midi en France
03:30 Plus belle la vie
03:55 Un livre un jour
04:00 30 millions d'amis
04:25 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

arte

08:30 X:enius
08:55 Fabrique d'un état
10:15 Des milliards dans le désert
11:10 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
11:40 Le silence des oiseaux
12:28 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Les diaboliques
15:40 Les Bajaus
16:25 Les dossiers secrets du Vatican - 2
17:20 X:enius
17:45 Enquête d'ailleurs
18:15 Au gré des saisons - Automne
19:00 La France sauvage
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Objectivement
20:50 AINSI SOIENT-ILS
21:40 AINSI SOIENT-ILS
22:30 Ainsi soient-ils
23:25 Gomorra - 1/12
00:15 Gomorra - 2/12
01:15 Commissaires priseurs ! - 1-4
03:05 360°-Géo
04:00 Le dernier jour
05:05 Berlin live

M6

08:05 Alvinnn !!! Et les Chipmunks
08:15 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:30 Les p'tits cuistots
08:35 Les p'tits cuistots
08:40 Météo
08:50 M6 Boutique
10:00 Desperate Housewives
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Mères entremetteuses
15:35 Un vœu pour être heureux
17:20 Les Reines du shopping
18:35 La meilleure boulangerie de France
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH
22:50 SCÈNES DE MÉNAGES : ENFIN EN VACANCES !
00:55 La fabuleuse histoire des séries d'humour
02:45 Météo
02:50 M6 Music

CANAL+

08:25 Nos étoiles contraires
10:30 L'œil de links
10:55 Baby balloon
12:15 Mon oncle Charlie
12:45 La nouvelle édition
14:05 Her
16:05 Surprises
16:20 Les revenants - Chapitre 2
17:15 Les revenants - Chapitre 2
18:15 Mon oncle Charlie
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 GAME OF THRONES
21:55 Game of thrones
22:50 AMERICAN CRIME
23:30 War zone
01:35 Surprises
01:55 Conversation secrète
02:50 Hockey sur glace : NHL
04:25 Zapsport
04:30 Les spécialistes F1
05:25 Golf : Presidents Cup

TV5MONDE

17:55 Le court du jour - Inventer demain
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LA TERRE PROMISE
22:25 Le journal de la RTS
22:50 Météo
22:55 L'HÉRITIER
00:45 TV5 Monde le journal Afrique

TF1

12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:10 La menteuse
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 L'image du jour - Coupe du monde de rugby 2015
20:35 Trafic info
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 THE VOICE KIDS
23:10 Euro Millions
23:15 SECRET STORY
01:00 Secret story
01:40 Spéciale Bêtisier
02:30 L'affiche de la semaine
03:00 Trafic info

france 2

10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Point route
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo
20:55 J'AI ÉPOUSÉ UN INCONNU
22:30 CE SOIR (OU JAMAIS !)
00:05 Dans quelle éta-gère...
00:10 Météo
00:15 Envoyé spécial

france 3

20:50 THALASSA
22:45 Météo
22:50 Soir 3
23:20 BRASSENS EST EN NOUS
01:00 Un livre un jour
01:05 Inspecteur Barnaby
02:45 Midi en France
03:45 Plus belle la vie
04:05 Un livre un jour
04:10 Zorro
04:35 Météo à la carte, le week-end
05:00 Les Matinales
05:20 Questions pour un champion
07:00 Le grand journal
08:05 Les Simpson
08:30 Vie sauvage
10:10 Rencontres de cinéma
10:30 Surprises
10:45 Party girl
12:15 Mon oncle Charlie
12:45 La nouvelle édition
14:05 Thor : le monde des ténèbres
15:55 Le tube
16:40 Magic in the moonlight
18:10 Mon oncle Charlie
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Avant-match
20:55 RUGBY : NOUVELLE ZÉLANDE / TONGA
22:55 Jour de coupe du monde
23:40 LUCY
01:05 Le journal du hard

arte

08:50 Terres nucléaires
10:15 Le ventre, notre deuxième cerveau
11:10 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
11:40 Le silence des oiseaux
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 La chevauchée fantastique
15:15 Humanima
15:40 Ghana, sépultures sur mesure
16:25 De l'espace pour le fleuve
17:20 X:enius
17:45 Enquête d'ailleurs
18:15 Au gré des saisons - Automne
19:00 La France sauvage
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Objectivement
20:50 NAGER POUR VIVRE
22:25 QUAND HOMO SAPIENS FAISAIT SON CINÉMA
23:15 Le temps des études
00:25 Court-circuit
01:35 Le testament d'Alexander McQueen

M6

08:30 Les p'tits cuistots
08:35 Les p'tits cuistots
08:40 Météo
08:50 M6 Boutique
10:00 Desperate Housewives
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un amour ne meurt jamais
15:35 Roman noir : chasse au trésor
17:20 Les Reines du shopping
18:35 La meilleure boulangerie de France
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
NCIS : Enquêtes spéciales
20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
NCIS : Enquêtes spéciales
22:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:30 NCIS : Enquêtes spéciales
00:20 NCIS : Enquêtes spéciales

CANAL+

06:30 Ludo
08:50 Dans votre région
10:40 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:50 Météo
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Objectif indépendance
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:48 Plus belle la vie ensemble

TV5MONDE

12:00 Les escapades de Petitrenaud
12:30 Cut
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 On n'a pas fait le tour !
14:55 Mémoires vives
15:40 Mémoires vives
16:20 Sur mesures
16:35 Nouvo
16:50 Complément d'enquête
17:55 Le court du jour - Inventer demain
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LA FÊTE DE LA CHANSON FRANÇAISE
23:10 Le journal de la RTS
23:35 Météo
23:40 ENVOYÉ SPÉCIAL
01:40 TV5 Monde le journal Afrique
01:55 La grande librairie

UNE PRÉSENTATRICE MÉTÉO DÉCRIT UN TEMPS IDÉAL POUR BOMBARDER LA SYRIE



TOUS LES CANAUX médiatiques sont bons pour renforcer la propagande du Kremlin. Même la météo. La présentatrice de la chaîne d'info Russia 24 a donc adapté son bulletin du jour à la situation géopolitique du pays. Entre la présentation des précipitations et des températures, la Miss Météo commente une image de bombardements… en Syrie.
Le temps serait en effet idéal pour bombarder les ennemis de Bachar el Assad sur place. « Les opérations aériennes continuent et les experts disent que les conditions météorologiques sont idéales », explique froidement la jeune femme. « Octobre est un très bon mois pour survoler la Syrie. La vitesse du vent moyenne y est de 2,4m par seconde. Le vent ne souffle en rafales qu'une fois par mois et il ne pleut que tous les dix jours », poursuit-elle, tableaux à l'appui.
Récemment, la Russie avait été accusée de violation de l'espace aérien turc. Pour justifier cette incursion, Moscou avait évoqué de mauvaises conditions météorologiques : « Un avion militaire russe Su-30 est entré durant quelques secondes dans l'espace aérien turc, lors d'une manœuvre, alors qu'il rentrait à son aérodrome. Cet incident est le résultat de mauvaises conditions météorologiques dans cette zone. Il ne faut pas y voir un quelconque complot. » On attend quand même les prévisions de Catherine Laborde sur la Centrafrique et le Mali.

UNE TRIBU AMÉRINDIENNE VEUT OUVRIR UN COMPLEXE DÉDIÉ À LA MARIJUANA



UNE TRIBU SIOUX, déjà à la tête d'un hôtel de 120 chambres, d'un casino et d'un ranch, espère ouvrir le premier "resort" américain destiné à l'usage récréatif de la marijuana fin 2015 dans sa réserve de Flandreau, dans le Dakota du Sud, ont rapporté la semaine passée Le Monde et Les Inrocks. Les affaires et les joints devraient commencer à tourner le 31 décembre à l'occasion d'une fête de réveillon.
La marijuana a été légalisée sur le territoire de la réserve en juin, après une décision offrant aux tribus amérindiennes la possibilité de cultiver et vendre leur herbe sous conditions. Ces Sioux comptent désormais exploiter un centre inédit, pensé comme une "plaine de jeux pour adultes" et comprenant boîte de nuit, bar, restauration, jeux d'arcade et éventuelles machines à sous, voire une scène pour concerts en plein air. Le projet pourrait générer jusqu'à 2 millions de dollars de bénéfices mensuels.
Le centre sera sousmis à des mesures strictes. La marijuana ne pourra pas quitter la réserve. L'herbe sera vendue en pacsons d'un gramme à un tarif correspondant aux prix actuellement en vigueur dans le circuit illégal. Le lieu de plantation sera ouvert aux chefs de tribu et aux autorités pour une visite mi-octobre, afin de prouver les relativement bonnes intentions du projet. Au-delà du profit, les Sioux entendent utiliser la drogue douce aussi pour financer des services à la communauté.

Les baskets de Marty dans «Retour Vers Le Futur 2» vendues 85.000 dollars



PARMI les nombreux objets futuristes passés en revue dans Retour Vers le Futur 2, les baskets Nike à lacets automatiques faisaient office de Graal pour tous les fans de la saga (avec le Hoverboard évidemment).
La Sneaker Nike MAG OG grise, comme on l'appelle dans le milieu de la basket collector, n'est plus sur le marché puisqu'un collectionneur l'a acquise pour un montant de 85 000 dollars. Elle avait été estimée entre 30.000 et 50.000 dollars selon le site spécialisé de Sneakers. Un bon coup de pub pour la marque qui sortira une collection spéciale le 21 octobre, date à laquelle Marty est censé être parachuté depuis le passé. Evidemment, ces MAG OG devraient être pourvues de « power laces », ces lacets automatiques sources de nombreux fantasmes. Mais la marque a très peu communiqué dessus. Le fabricant aurait adopté le même look que celui imaginé par les auteurs du film, à savoir de grosses baskets montantes et blanches, pourvues d'une sangle d'attache. Un design qui aurait tout à fait sa place sur des pistes de ski, à vrai dire.

UNE TORTUE ALBINOS NAÎT DANS UN PARC ANIMALIER



DANS LES TORTUES Ninja, elle aurait été nommée Biancossimo. Une tortue toute blanche est née au mois de septembre dans un parc animalier de Sorède, dans les Pyrénées orientales. Chose extrêmement rare, l'animal est albinos, ou plutôt hypomélanistique. Le site du parc La Vallée des Tortues publie le faire part de naissance cette semaine, dix-huit jours après l'événement. « Grande surprise et grande joie, un bébé albinos est né, c'est une tortue Boettgeri. » Les soigneurs promettent de lui apporter tous les soins et toute l'attention nécessaires à son état car « elle est extrêmement sensible aux lumières naturelles et artificielles desquelles elle n'est pas protégée et vieillit prématurément. Les yeux sont particulièrement fragiles. » Même s'ils ne sont pas rouges comme chez d'autres animaux albinos. Si chez l'homme, un individu sur 20.000 est atteint d'albinisme, le ratio grimpe à 1 sur un million dans le monde animal. Les spécialistes précisent qu'elle a eu la chance de naître en captivité. Dans la nature, elle aurait vite été dévorée en raison de sa couleur.

Le saviez-vous

AU 18ÈME SIÈCLE, UNE DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES À LONDRES ÉTAIT UN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE !



Le Bethlem Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique.
Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.
Ce lieu était si populaire touristiquement qu'il a fait partie du circuit touristique de Londres, avec la Tour de Londres, le Zoo et le pont de Londres.

UNE REINE DE BEAUTÉ DÉCHUE S'ENFUIT AVEC SA COURONNE



Une Birmane, reine déchue d'un concours de beauté en Corée du Sud, se retrouve au coeur d'une polémique internationale, pour s'être enfuie avec sa précieuse couronne.
May Myat Noe, 16 ans, est allée jusqu'à donner mardi une conférence de presse à Rangoun, la grande ville de Birmanie, pour expliquer son geste, après le camouflet subi par les organisateurs sud-coréens, qui ont invoqué le mauvais comportement de cette miss Asie-Pacifique 2014 pour lui retirer son titre.
"Je rendrai la couronne seulement s'ils présentent leurs excuses à la Birmanie", a-t-elle dit en anglais devant une salle comble de journalistes, sa précieuse couronne exposée à ses côtés.
"C'est normal pour moi de penser que des excuses doivent être demandées pour compenser les dommages qu'ils ont causés à l'intégrité de mon pays", a-t-elle ajouté, le cou ceint d'un large collier de perles.
La jeune femme a également démenti avoir accepté que les organisateurs lui payent une chirurgie esthétique . " je ne veux pas donner de détails, pour préserver ma dignité", a-t-elle encore dit, évoquant les pressions pour subir de la chirurgie esthétique.
Les organisateurs sud-coréens invoquent quant à eux le caractère difficile de l'adolescente.
"Elle nous a menti sur beaucoup de choses", a déclaré David Kim, représentant du concours à Séoul.
Malgré les réformes en cours en Birmanie depuis l'auto-dissolution de la junte militaire en 2011, le pays reste très conservateur.

Les voitures autonomes sont beaucoup trop faciles à pirater

Les voitures autonomes sont censées rendre nos routes plus sûres en éliminant l'erreur humaine mais encore faut-il qu'elles soient protégées. Un chercheur en sécurité démontre qu'il est très facile de les hacker.

Il y a peu, deux chercheurs en sécurité avaient réussi à pirater une voiture en en prenant le contrôle par WiFi. Aujourd'hui, c'est un autre chercheur qui s'attaque cette fois aux voitures autonomes et qui démontre qu'avec très peu de connaissances techniques et de matériel il est possible de pirater leur système de navigation par laser.



Les voitures autonomes trop faciles à pirater ?

C'est ce qu'a voulu démontrer Jonathan Petit, chercheur en sécurité chez Security Innovation, Inc. en trompant avec peu de matériel le système de capteurs « LiDAR » dont la plupart des véhicules autonomes qui sont en essai sur les routes sont équipés. LiDAR, pour Light Detection and Ranging, est une technologie qui permet aux véhicules de reconnaitre leur environnement en envoyant un laser qui permet de calculer la distance entre le véhicule et les objets environnants.

L'expert en sécurité a réussi à stopper le véhicule ou encore à lui faire suivre un parcours particulier simplement en parasitant ce système de laser et en simulant un obstacle ou une suite d'obstacles. Les signaux envoyés par LidAR ne sont pas cryptés et envoyés sur des fréquences libres, en les renvoyant au bon moment on peut faire croire au véhicule à la présence d'un faux obstacle pour l'obliger à s'en détourner ou à s'arrêter.

Un piratage qui nécessite peu de matériel

Pour réaliser ce piratage, Jonathan Petit a fabriqué un kit qui ne lui a pas coûté plus de 60 dollars. Il n'a eu besoin que d'un pointeur laser et d'une plateforme type Raspberry Pi ou Arduino. Il explique que son système fonctionne jusqu'à 100 mètres de distance avec sa cible et permet de simuler un obstacle entre 20 mètres et 350 mètres.

Les voitures autonomes n'en sont qu'à leurs débuts, les constructeurs devraient trouver la parade à ce genre de failles et sécuriser leurs véhicules durant leur phase de développement.

Bientôt de l'électronique jetable et biodégradable

L'AVÈNEMENT DE L'INTERNET des objets et de l'électronique jetable pose d'ores et déjà un défi capital en matière de recyclage des déchets électroniques. En Allemagne, une équipe de chercheurs se mobilise pour créer des encres électroniques et des substrats biodégradables avec lesquels pourraient être fabriqués des circuits électroniques.

Chaque année, l'industrie de l'électronique produit 41 millions de tonnes de déchets issus des ordinateurs, des smartphones et d'autres appareils électroniques (source : ONU). Et les prévisions tablent sur 50 millions de tonnes par an d'ici 2017. Le constat est d'autant plus préoccupant en ce qui concerne le devenir de ces déchets.

Selon un rapport du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), de 60 à 90 % de ces déchets électroniques sont soit jetés soit revendus de façon illégale. D'après Interpol, une tonne de ces rebuts se négocie aux alentours des 500 dollars (environ 450 euros au cours actuel). « Ceci pose une menace grandissante pour la santé humaine et l'environnement en raison des composants dangereux que contiennent ces déchets », estime Achim Steiner, sous-secrétaire général et directeur exécutif du PNUE.



Le développement exponentiel de l'Internet des objets, des vêtements et autres accessoires connectés va contribuer à gonfler ces chiffres. Au cœur de cette tendance, l'électronique imprimée. Cette technique à base d'encres conductrices permet d'imprimer des circuits électroniques sur des substrats très fins, flexibles et/ou transparents. Elle trouve des applications dans des domaines variés : photovoltaïque, papier électronique, systèmes d'affichage ou d'éclairage (Oled, photodiodes), composants électroniques souples (étiquettes RFID, capteurs, batteries), objets et vêtements connectés.

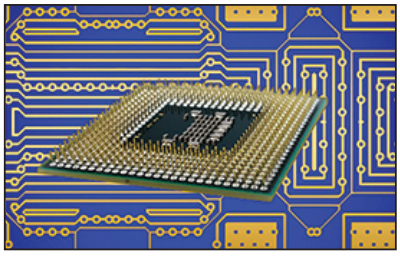
L'un des enjeux actuels majeurs est de trouver le moyen de remplacer les métaux lourds et les autres substances toxiques qui entrent dans la production de l'électronique imprimée. C'est la mission que se sont fixés des chercheurs du Karlsruhe Institute for Technology (KIT), en Allemagne.

Skylake, la sixième génération de processeurs Core d'Intel

CONFRONTÉ AU MARCHÉ PC qui s'essouffle et à celui des terminaux mobiles sur lequel il peine à prendre pied, Intel espère rebattre les cartes avec ses derniers processeurs Core.

Basées sur la nouvelle microarchitecture Skylake, ces puces sont déclinées pour cibler aussi bien les ordinateurs hautes performances que les PC hybrides, les tablettes et les smartphones à la recherche de la meilleure autonomie possible.

Elle était très attendue et c'est finalement cette semaine que la toute nouvelle génération des processeurs Intel a été officiellement présentée. Alors que cette semaine se tient à Berlin le salon IFA, le fondeur américain vient de détailler sa nouvelle gamme – intitulée Skylake –, qui sera déclinée en quatre grandes familles (série Y, U, H et S), chacune regroupant plusieurs modèles différents. Cette génération introduit une nouvelle microarchitecture (Skylake étant son nom) en remplacement de celle actuellement proposée : Haswell. Lancée en 2013 avec une finesse de gravure de 22 nanomètres, celle-ci avait été améliorée l'année suivante avec l'arrivée de la branche Broadwell et sa finesse de gravure de 14 nanomètres. C'est cette précision qui a été retenue pour Skylake.



Dans le domaine des processeurs, la stratégie d'Intel (baptisée « tic tac ») consiste à alterner ses annonces : si le groupe présente une nouvelle architecture en 2013, l'année suivante portera sur la miniaturisation des composants. Ainsi, il faudra attendre 2016 pour voir une version de Skylake avec une finesse de gravure accrue (il est question de descendre à 10 nanomètres !).

D'après Intel, cette nouvelle gamme de processeurs offre des performances générales accrues dans divers secteurs, en particulier dans la productivité, le traitement de la 3D et l'économie d'énergie. Afin de bien souligner l'écart entre l'ancienne technologie et Skylake et de mettre ce dernier à son avantage, Intel a choisi de comparer un notebook vieux de cinq ans avec une tablette-PC « deux en un ».

LA SAMSUNG GEAR S2 BIENTÔT COMPATIBLE AVEC L'IPHONE ?



Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Samsung Gear S2 pourrait être compatible iOS.

C'est une période propice pour les compatibilités. Peu de temps après les premiers débuts des Android Wear sous iOS, c'est au tour de Samsung de lorgner vers le système opérateur d'Apple. Sa montre connectée Gear S2, pourrait bientôt être conciable avec l'iPhone. L'information nous vient du site Digital Spy qui s'est entretenu avec une porte-parole de Samsung qui a laissé entendre cette possibilité : « Nous réfléchissons aux différentes options pour l'ouvrir à iOS. ». Cette dernière n'a cependant pas donné d'éventuelle date.

Fonctionnant actuellement sous Tizen, le système opérateur de Samsung, la Gear S2 dont la sortie est prévue pour octobre prochain, est d'ores et déjà compatible avec n'importe quel smartphone Android dès Kitkat 4.4 et sous condition qu'il possède au moins 1,5 Go de RAM.

Une ouverture vers Apple en déclaration de guerre

Si Samsung décide de proposer la Samsung Gear S2 sous iOS, ce n'est pas en signe d'ouverture vers Apple, mais bien pour proposer aux utilisateurs d'iPhone, une alternative, moins chère, à l'Apple Watch. Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Gear S2 devrait coûter 349 euros pour la version standard, et 399 euros pour le modèle dit « classic ».

Une proposition qui ne devrait pas plaire à Apple, qui risque de perdre des potentiels clients de l'Apple Watch, tant la Samsung Gear S2 a séduit les observateurs du salon berlinois.

Samsung mise gros sur la Gear S2

Avec des critiques pour le moment assez positives, Samsung espère reprendre pied dans le marché des montres connectées. Depuis son entrée avec la gamme Gear, Samsung n'a jamais vraiment su trouver ses marques. Selon un récent classement, la firme sud-coréenne ne pointe qu'à la cinquième place dans le marché des montres connectées, loin derrière Apple ou encore Fitbit.

Questions ?
Réponses !

PEUT-ON FAIRE DISPARAÎTRE LES RIDES DE FAÇON NATURELLE ?



Nombre de publicités vantent que telle ou telle crème est capable d'atténuer ou de faire disparaître les rides. Qu'on se le dise : il est possible d'utiliser des méthodes naturelles pour éviter ou retarder l'apparition des rides. En revanche, les faire disparaître est bien plus compliqué…
Parmi les solutions naturelles, l'acupuncture et le yoga du visage — une sorte de gymnastique faciale — comptent parmi les méthodes les plus efficaces, mais elles demandent patience et persévérance. Pour obtenir des résultats, il convient en effet de renouveler très régulièrement la pratique. Pour le yoga par exemple, profitez des embouteillages pour tendre vos muscles faciaux, puis relâchez.
Quant au drainage lymphatique du visage, une technique de massage favorisant la circulation, il semble aussi donner des résultats satisfaisants.
Les compléments alimentaires (oméga 3 et 6, antioxydants, etc.) apparaîtraient également comme de bons antirides. L'idéal étant toutefois d'en bénéficier à travers l'alimentation.
D'une manière générale, une hygiène de vie saine sans tabagisme ou alcool notamment constitue aussi un excellent rempart contre les rides.

Sommeil : boire du café le soir décale l'horloge interne de 40 mn

Des chercheurs ont mis en évidence le mécanisme par lequel la caféine peut repousser l'heure du sommeil le soir et perturber ainsi l'horloge interne. Des applications sont envisageables pour aider les grands voyageurs à lutter contre les effets d'un décalage horaire.



Le café est déconseillé le soir à ceux qui veulent s'endormir tôt, c'est bien connu. Mais les mécanismes scientifiques de ce phénomène manquaient encore à l'appui. Des chercheurs de l'université de Colorado Boulder, aux États-Unis, ont donc voulu en savoir plus et montrer comment l'horloge interne de cellules humaines pouvait être influencée par la caféine. Pour cela, ils ont étudié les effets de la caféine sur l'horloge interne in vivo et in vitro. Leurs travaux sont décrits dans un article paru dans la revue Science Translational Medicine.
L'équipe a recruté cinq personnes, trois femmes et deux hommes, qui ont suivi un protocole durant 49 jours. Avant l'heure du coucher, ils ont testé plusieurs conditions : dans une situation de faible ou de forte luminosité, les participants ont dû absorber soit une pilule placebo, soit 200 mg de caféine, c'est-à-dire la dose correspondant à un double expresso.
Des échantillons salivaires de chaque participant ont été prélevés régulièrement pour mesurer leur niveau de mélatonine, une hormone produite par la glande pinéale qui joue un rôle dans le cycle circadien de l'organisme. En effet, le taux de mélatonine dans le sang augmente lorsque se met en place la phase « nuit » et diminue lorsque l'organisme passe en activité « jour ».

La caféine ou la forte luminosité repoussent l'heure du sommeil

Les personnes qui ont pris de la caféine en faible luminosité ont eu un décalage de 40 mn dans leur rythme jour-nuit par rapport à ceux ayant pris le placebo dans les mêmes conditions de luminosité. La lumière intense seule ou combinée avec la caféine a repoussé l'horloge interne de 85 mn et 105 mn respectivement. Cela signifie que le délai induit par la forte luminosité était le double de celui provoqué par la prise de caféine seule.
De plus, les chercheurs ont utilisé des cultures cellulaires pour savoir si la caféine agissait directement sur le récepteur de l'adénosine qui favorise le sommeil. Les chercheurs ont alors observé que la caféine pouvait bloquer des récepteurs cellulaires du neurotransmetteur adénosine : la caféine agit donc directement sur le cycle jour-nuit des cellules.
Pour Kenneth Wright, professeur à l'université de Colorado Boulder, « cette étude est la première à montrer que la caféine, la molécule psychoactive la plus largement utilisée dans le monde, a une influence sur l'horloge circadienne humaine ». La caféine repousse donc l'horloge interne qui cale les horaires de veille et de sommeil.
Non seulement ces résultats expliquent pourquoi ceux qui boivent des cafés la nuit s'endorment et se réveillent plus tard, mais ce travail pourrait aussi avoir des conséquences pour les grands voyageurs.
Une utilisation bien réfléchie de la caféine pourrait les aider à décaler leur cycle du sommeil lorsqu'ils prennent un avion en direction de l'ouest.

Récupération du lanceur Vulcan : ULA dévoile un scénario à la James Bond

JUSQU'À PRÉSENT, la plupart des lanceurs étaient jetables. Mais SpaceX a changé la donne en misant sur la réutilisation des premiers étages. Depuis peu, d'autres groupes sont entrés dans la course aux lanceurs partiellement réutilisables, comme c'est le cas de United Launch Alliance (ULA) avec son lanceur Vulcan. L'entreprise vient de dévoiler sa méthode pour récupérer la partie basse de son lanceur. Un scénario digne des plus grands films d'espionnage.
Aujourd'hui, la stratégie low cost de SpaceX – reposant sur la possibilité de réutiliser les premiers étages des lanceurs Falcon 9 et Falcon Heavy – bouscule une industrie spatiale mondiale qui, jusque-là, se satisfaisait très bien du concept de lanceur jetable. Il faut dire que, sur ce marché, les opérateurs de lancement dépendaient de la puissance publique à travers des agences spatiales ou des entreprises privées contrôlées par les États ou dépendant essentiellement de contrats gouvernementaux. L'arrivée du trublion SpaceX sur le marché a contraint ses concurrents à réagir. Cela sera Ariane 6 pour Arianespace et Vulcan pour ULA (United Launch Alliance).



Dans ces deux cas, des versions partiellement réutilisables de ces futurs lanceurs pourraient être développées, si nécessaire.
À la différence de SpaceX, qui parie sur la récupération et la réutilisation de la totalité de l'étage principal de ses deux lanceurs, Airbus Defence & Space, qui construit Ariane 5 et développe Ariane 6, et ULA ne veulent récupérer que la partie basse du lanceur, qui comprend le moteur, la baie de propulsion et l'avionique. À noter que le concept d'Airbus DS (projet Adeline) peut s'adapter à n'importe quel lanceur mais il va de soi qu'il se destine en priorité à Ariane 6.
Aujourd'hui, la stratégie low cost de SpaceX – reposant sur la possibilité de réutiliser les premiers étages des lanceurs Falcon 9 et Falcon Heavy – bouscule une industrie spatiale mondiale qui, jusque-là, se satisfaisait très bien du concept de lanceur jetable. Il faut dire que, sur ce marché, les opérateurs de lancement dépendaient de la puissance publique à travers des agences spatiales ou des entreprises privées contrôlées par les États ou dépendant essentiellement de contrats gouvernementaux. L'arrivée du trublion SpaceX sur le marché a contraint ses concurrents à réagir. Cela sera Ariane 6 pour Arianespace et Vulcan pour ULA (United Launch Alliance).
Dans ces deux cas, des versions partiellement réutilisables de ces futurs lanceurs pourraient être développées, si nécessaire.
À la différence de SpaceX, qui parie sur la récupération et la réutilisation de la totalité de l'étage principal de ses deux lanceurs, Airbus Defence & Space, qui construit Ariane 5 et développe Ariane 6, et ULA ne veulent récupérer que la partie basse du lanceur, qui comprend le moteur, la baie de propulsion et l'avionique. À noter que le concept d'Airbus DS (projet Adeline) peut s'adapter à n'importe quel lanceur mais il va de soi qu'il se destine en priorité à Ariane 6.

La ressource en eau est sensible au climat

Les eaux salées qui circulent dans les profondeurs du Massif armoricain recèlent, dans leur composition minérale, la mémoire de cinq millions d'années de climat. Des chercheurs français viennent de confirmer la fiabilité de cet enregistrement et montrent au passage la sensibilité du fonctionnement hydrogéologique aux variations climatiques.



Les chercheurs du laboratoire Géosciences Rennes de l'Observatoire des sciences de l'université de Rennes (OSUR, CNRS/Université de Rennes 1 associé au BRGM) ont analysé le taux de salinité des eaux souterraines à l'échelle du Massif armoricain. Ils ont pu montrer qu'au-delà de 100 m de profondeur, la salinité observée est la « signature », c'est-à-dire la trace laissée par les inondations marines qui ont partiellement recouvert le massif il y a entre 2 et 5 millions d'années. Une analyse détaillée montre également la présence d'eaux glaciaires qui se sont infiltrées beaucoup plus récemment il y a environ 17.000 ans à la fin de la dernière période glaciaire. Aujourd'hui, le parcours des eaux souterraines est beaucoup moins profond, ce qui a permis la préservation de ces signatures anciennes. La faible profondeur des eaux souterraines actuelles et l'impact des climats passés montre aussi la fragilité de cette ressource vis-à-vis des changements climatiques.

En effet, ceux-ci vont avoir des conséquences drastiques sur les ressources en eau qui peuvent être durablement influencées par les différents aspects de ces changements : variation du volume mais également de la répartition temporelle des précipitations, températures, qualité de l'eau, etc. La ressource en eau souterraine est sensible à ces modifications et il en a été de même par le passé. Depuis une trentaine d'années, on a mené des explorations de la croûte continentale pour le stockage à long terme des déchets radioactifs ou dans le cadre de programmes d'exploration scientifique.

À grande profondeur, au sein des grandes zones de socle de par le monde, on a systématiquement trouvé des eaux extrêmement anciennes et fortement salées. Malgré des travaux poussés, le faible nombre de sites rend l'origine de ces eaux énigmatique. On suppose néanmoins qu'elles pourraient être les témoins de grandes variations climatiques passées, ce que confirme l'étude du Massif armoricain.

Comment l'eau renseigne-t-elle sur l'histoire des climats de la Terre ?

L'eau de pluie s'infiltre à la surface des sols durant les périodes pluvieuses de l'hiver pour former les nappes d'eau souterraine. L'eau souterraine, poussée depuis les zones hautes, se propage ensuite dans les formations géologiques jusqu'à alimenter le réseau des rivières situées dans les niveaux topographiques bas. La partie la plus connue de ces systèmes de circulation, que l'on appelle « boucles de circulation », est souvent limitée à quelques dizaines de mètres de profondeur que l'eau met quelques dizaines d'années à parcourir. Mais, dans certains cas, l'eau peut parcourir des distances plus longues et rester relativement préservée au sein des roches profondes où le renouvellement est très faible.

Durant tout son parcours, l'eau peut conserver la « mémoire » des conditions qui régnaient lors de son infiltration. Quelle mémoire ? Lorsqu'on la prélève aujourd'hui en profondeur, on peut à partir des outils d'analyse géochimiques reconstituer l'origine de l'eau (eau de mer ou eau continentale). À partir de l'analyse des gaz dissous dans l'eau dont la concentration dépend directement de la température, on peut également reconstituer les conditions climatiques, notamment la température moyenne des sols au moment de leur infiltration.

Les étapes des grandes variations du climat passé reconstituées

Le Massif armoricain a été inondé à trois reprises durant les cinq derniers millions d'années sur une grande partie de son territoire. Une analyse statistique des données de salinité des puits disponibles sur le massif (données de la Banque nationale d'accès aux données sur les eaux souterraines) montre que, dans les zones de transgression (c'est-à-dire d'envahissement durable de zones littorales par la mer, du fait d'un affaissement des terres émergées ou une élévation générale du niveau des mers), les concentrations en chlorure augmentent au-delà d'une profondeur de 100 m au-dessus du niveau de la mer.

Cela correspond au niveau atteint par la transgression âgée d'environ cinq millions d'années. L'analyse géochimique détaillée des 12 sites présentant des salinités particulièrement importantes a permis de confirmer l'origine marine des éléments contenus dans les eaux (Cl, Br, δ34S, δ11B). Les eaux souterraines du Massif armoricain conservent donc encore la signature, très diluée, des eaux de mer qui se sont infiltrées dans le massif il y a 2 à 5 millions d'années.

Sur les 12 sites, les analyses des gaz dissous dans les eaux ont permis de recalculer la température moyenne des sols lors de l'infiltration de l'eau. Elle est nettement inférieure à la température actuelle et atteint quasiment zéro degré pour le forage le plus salé. Ces valeurs témoignent d'infiltration sous des conditions glaciaires, typiques du grand nord canadien ou de la Sibérie actuelle par exemple.

La dernière période glaciaire a duré de 110.000 à 10.000 ans avec un maximum il y a environ 22.000 ans. Or, la datation au carbone14 de ces eaux pour deux échantillons indique un âge d'environ 17.000 ans. Cette date correspond donc aux premiers signes de la fin du dernier maximum glaciaire. Cette période est caractérisée à la fois par les premières ruptures des glaciers et la reprise du fonctionnement d'un grand fleuve au sein de la Manche actuelle. C'est probablement la rupture du pergélisol sur le Massif armoricain qui a généré l'infiltration assez brutale et rapide de ces eaux glaciaires dans les formations géologiques. En effet, le pergélisol (ou permafrost) est la partie d'un sol gelé en permanence, ce qui le rend de fait imperméable. S'il disparaît, le sol devient perméable, ce qui permet l'infiltration. En profondeur, celle-ci se produit le long des zones de faille majeures dont l'importance pour la ressource en eau est primordiale.

Le fonctionnement hydrogéologique actuel est marqué par la profondeur limitée à laquelle les boucles hydrogéologiques parviennent. Ce fonctionnement est représenté par de petits systèmes et une relative absence de boucles régionales à plus grande profondeur. C'est par conséquent cette profondeur assez faible qui a permis de préserver les signatures plus anciennes présentes plus profondément.

La ressource en eau vulnérable face au changement climatique

Cette étude a montré que l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens peut se produire aisément et pénétrer en quelques millions d'années l'ensemble de la matrice de la roche, par diffusion. Les circulations plus récentes liées à la rupture du pergélisol sont quant à elles plus rapides et brutales, et limitées aux grandes zones de faille. Le faible temps écoulé depuis la fin de la glaciation n'a pas permis les lents processus de diffusion observés pour l'eau de mer. Ces deux mécanismes – l'introduction d'eau de mer dans les socles anciens et les circulations plus récentes liées à la rupture du permafrost – permettent d'expliquer qu'on trouve au sein du même échantillon la signature de deux processus différents et très éloignés dans le temps.

De manière générale, ces résultats publiés la revue Scientific reports de Nature du 22 septembre 2015 confortent l'interprétation marine des fluides salés rencontrés ailleurs dans les socles. Ils permettent également de montrer dans quelle mesure et à quelle vitesse le fonctionnement hydrogéologique peut être perturbé par les variations climatiques. En outre, la faible épaisseur des écoulements actuels montre la vulnérabilité de la ressource en eau face au changement climatique en cours.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél (0553).49.32.07

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Condoléances

Très peiné par le décès du célèbre Moudjahid qui a sacrifié toute sa vie au service de la patrie **El Hadj Haddad Hamada dit « Youcef »**, le journaliste Redouane Hannachi, chargé de rubrique judiciaire présente ses sincères condoléances à **Mme Haddad Amina** Directrice de la communication du ministère de la justice. Il l'assure de sa profonde sympathie et prie Dieu le Tout Puissant de la l'accueillir en son vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à lui nous retournerons.

Veille 40e jour

Il y'a quarante jour, le grand Moudjahid Haddad Hamada dit « Youcef », est décédé à l'âge de 87 ans et enterré au cimetière de Zouaghi de Constantine.

Sa famille et plus particulièrement sa fille Amina Haddad, demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour lui.

A Allah nous appartenons et à lui nous retournerons.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

PEUT-ON COURIR QUAND ON A DES PROBLÈMES DE GENOU ?



La course à pied, particulièrement en montée et en descente, est à déconseiller aux personnes qui ont des problèmes de cartilage au niveau du genou. En fonction de l'intensité du problème, il faudra privilégier d'autres sports ou, à tout le moins, la course sur terrain plat.
Le vélo contre la fonte musculaire
La santé des genoux dépend en grande partie de la solidité des muscles qui les entourent. En particulier le quadriceps, muscle antérieur de la cuisse, qui assure la stabilité de la rotule. Il est donc utile de le renforcer. Et pour cela, rien de mieux que le vélo !

Bien pratiquer le vélo quand on a mal au genou

La bicyclette est particulièrement conseillée après une fracture car le port d'un plâtre favorise la fonte musculaire. Préférez cependant un effort léger sur une longue période plutôt qu'un effort bref et intense. Pensez également à ces critères lorsque vous réglez votre vélo d'appartement.

La marche pour tous

Beaucoup de personnes souffrant d'arthrose aux genoux ont tendance à bouger peu en raison des douleurs. Il est cependant important de continuer à faire de l'exercice en dehors des poussées douloureuses. N'oubliez pas que pour vos articulations, la musculature fait beaucoup ! Vingt minutes de marche quotidienne permettent déjà d'obtenir des résultats satisfaisants... y compris pour les personnes qui ont une prothèse du genou.

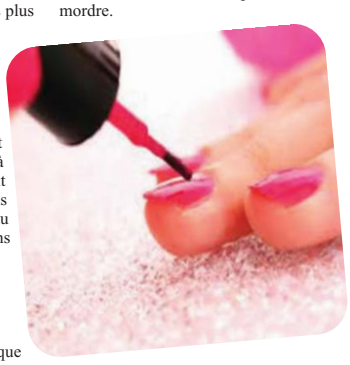
Vous vous rongez les ongles?



Ces trois conseils se sont avérés les plus efficaces:
Mettre du vernis à ongles qui a un goût amer et une odeur insupportable
Il existe de nombreuses astuces bien connues qui sont souvent utilisés lorsque les enfants se rongent les ongles. Leur mettre du vernis à ongles qui a un goût amer et sent mauvais est l'une d'entre elles. Vous pouvez également mélanger du piment et de l'huile de poisson dans leur crème de main quotidienne.

Occupez vos mains avec différents exercices

Gardez vos doigts occupés lorsque vous êtes immobile. Presser une balle ou lancer une pièce est une méthode efficace qui peut vous aider à arrêter de vous ronger les ongles. Vous pouvez également tout simplement croiser les bras.
Gardez une photo de vos ongles près de vous aussi souvent que possible
Prenez une photo de vos ongles et comparez-les à des ongles bien entretenus. Assurez-vous de garder ces photos près de vous aussi souvent que possible. Une autre astuce est d'essayer de garder vos paumes ouvertes au cours des réunions et donc visible à tout le monde. Le regard des autres sera un avertissement suffisant pour cesser de mordre.



Manger vite, c'est manger plus



Nombreuses sont les études qui montrent que lorsque l'on mange vite, on absorbe plus de calories que si l'on mange lentement.La satiété est commandée par un centre situé dans l'hypothalamus. Il recoit différentes informations qui conduisent peu à peu au rassasiement. Mais pour que cela fonctionne, il faut du temps : 20 minutes au minimum.Lorsque l'on mange vite, que l'on avale tout rond, sans prendre le temps de bien mâcher, la satiété n'a pas le temps de s'installer. On sort de table sans se sentir vraiment bien rassasié et l'on éprouve le besoin de manger de nouveau plus tard, d'où des grignotages qui apportent des calories superflus. De plus, on se ressert en attendant que les autres aient terminé leur assiette : d'où aussi des calories en plus.

L'AIL : PROTECTEUR DE CERTAINS CANCERS



De nombreuses études ont démontré qu'une consommation régulière d'ail avait un heureux effet sur la prévention des cancers de l'estomac et du colon.
Il pourrait avoir la même influence bénéfique sur les cancers du larynx, de la prostate et du sein. Mais on n'en a pas encore de preuves formelles.
Cet effet protecteur de l'ail vient de l'allicine et des antioxydants qu'il contient aussi. Tout cela se combine dans votre organisme pour votre plus grand bien.

L'ail : un antibiotique naturel

Depuis l'Antiquité, l'ail a été consommé pour lutter contre les infections. En 1858, Louis Pasteur a vérifié ce pouvoir en démontrant qu'il pouvait détruire deux types de bactéries : les salmonelles et les Escherichia coli.
Depuis, d'autres expériences ont montré que l'ail pouvait agir aussi sur d'autres saletés de microbes, comme l'helicobacter, le staphylocoque doré et même sur certains virus.
Quelques études ont d'ailleurs démontré que des personnes à qui on donnait un supplément d'ail pendant trois mois, en hiver, avaient moins de rhumes que ceux qui avaient avalé un placebo.

L'ail et la mauvaise haleine

Elle est due à un des composés (l'allyl méthyl sulfide) de la fameuse allicine, dispensatrice des nombreux bienfaits de l'ail, mais aussi responsable de son odeur. L'allicine se répand partout dans l'organisme mais ce composé s'évacue non seulement dans l'haleine (l'air expiré) mais aussi dans la sueur et même dans les urines.
Il y en a peu dans l'ail frais. Il se concentre ensuite dans le germe : il suffit, lorsque vous épluchez une gousse d'ail, de l'enlever, pour limiter les dégâts.
Cela dit, cette mauvaise haleine que vous redoutez ne se manifeste que lorsque vous mangez une grande quantité d'ail. Une seule gousse n'a pas grand effet.

Poissons aux Four

* 1 beau poisson (alose, loup, daurade, pageot)
* 1 kg 1/2 de pommes de terre fermes épluchées et coupées en fines rondelles
* 2 kg de tomates épépinées et coupées en rondelles
* 4 poivrons grillés, épépinés et coupés en lamelles dans le sens de la longueur
* 4 piments verts piquants
* 1 dl d'huile d'olives
* 1 bouquet de persil haché
* sel et poivre
* 2 citrons coupés en rondelles fines
le jus des tomates recueilli en passant les pépins de tomates à la passoire grille fine.

Les etapes

Piler la coriandre au mortier avec le gros sel et l'ail et mélanger dans un plat creux avec le piment doux, le piment fort, le cumin, le jus de citron, l'eau et l'huile d'olives. Bien enduire le poisson avec cette marinade, inciser le dos du



poisson pour la faire pénétrer, laisser reposer 2 heures. Tapisser le fond d'un plat allant au four avec les rondelles de pommes de terre, placer sur ce lit le poisson, recouvrir avec les rondelles de tomates, ajouter les lamelles de poivron, les piments et l'huile. Saupoudrer de persil haché, sel et poivre, décorer avec les rondelles de citron, arroser avec le jus de tomate mélangé au reste de marinade. Cuire à four moyen-chaud pendant 40 mn en l'arrosant de son jus à mi-cuisson. Pour obtenir une sauce onctueuse, on peut la recueillir dans une casserole pour la faire réduire. En napper le poisson juste avant de servir. Présenter entier et décoré de demi-rondelles de tomates fraîches alternées avec des demi-rondelles de citron et des feuilles de persil.

Cornes chocolatées aux amandes

Ingrédients

Pour 20 cornes :
* 75 g d'amandes en poudre
* 75 g de beurre ramolli
* 75- g de sucre en poudre
* 150 g de farine
* 2 pincées de cannelle en poudre
* 1 pincée de sel
* 1 blanc d'oeuf
* 3 gouttes d'essence d'amande amère

Pour le glaçage :
* 80g de chocolat noir
* 10 g de beurre

Préparation :

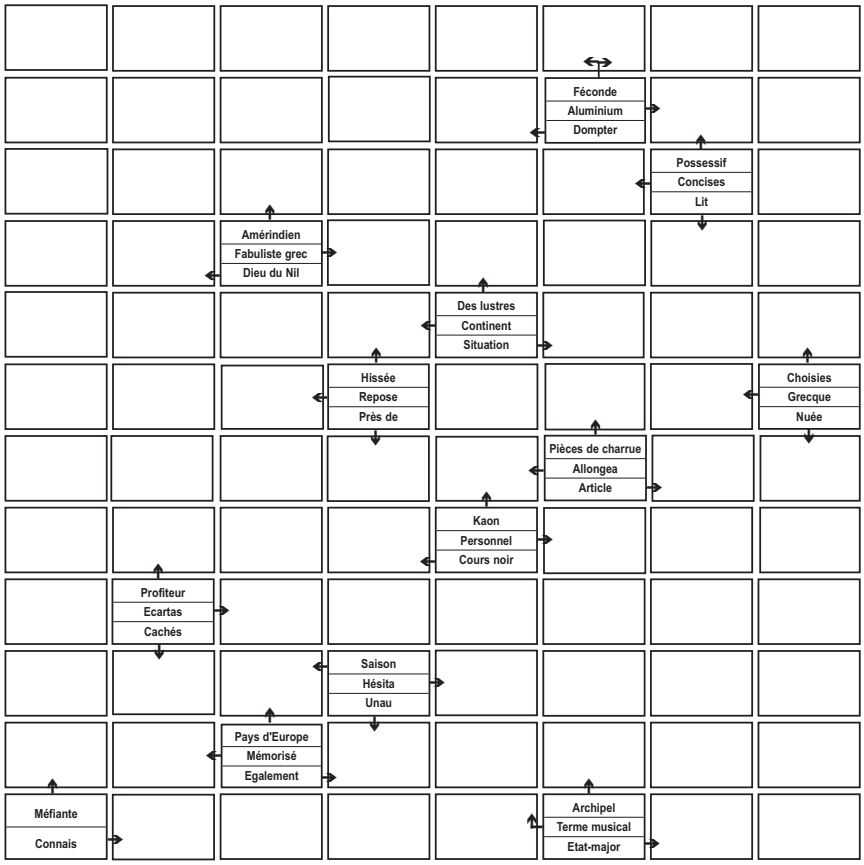
1 Préchauffez le four à 165°C.
2 Dans une jatte, mélangez le beurre et le sucre de façon à obtenir une pâte homogène. Ajoutez la farine, la cannelle et le sel.
3 Ajoutez le blanc d'oeuf battu, les amandes puis l'essence d'amande amère.
4 Roulez des boules de pâte en forme



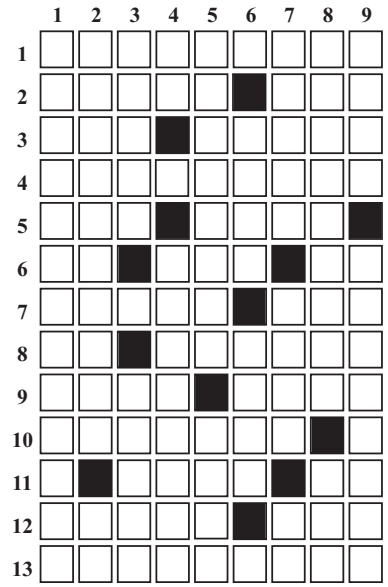
de croissants.
5 Disposez-les sur la plaque du four beurrée. Enfournez 10 minutes.

Pour finir
Préparez le glaçage. Faites fondre le chocolat cassé en morceaux dans un bain-marie maintenu chaud hors du feu. Ajoutez le beurre. Mélangez pour obtenir un mélange lisse. Laissez refroidir les cornes. Plongez-les dans le glaçage tiède puis laissez-les refroidir sur du papier sulfurisé.

Mots fléchés n° 1405



Mots croisés 9/13 n° 1405



HORIZONTALEMENT

I. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1404

Horizontalement

-VERITES URE - PERE IL - DOTER
TARA - ROI MERLE - AS SIRES - RU
RU - MAINT AERA - BP - ETA - ERES
ATTISE - U T - ERRAIT RATE - EST

Verticalement

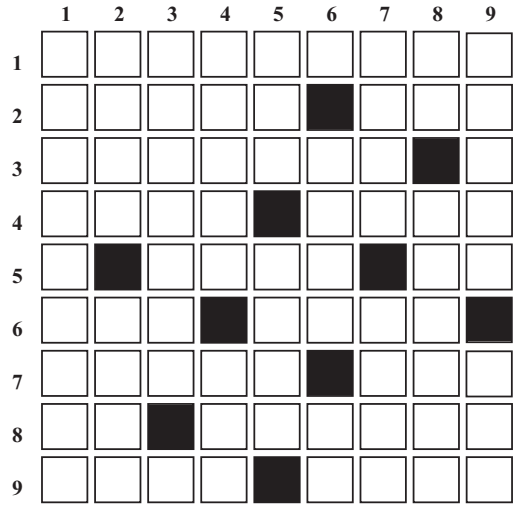
-TRAUMATISER I - ASPE - ROSE -
VAUTREE - LITA TRIEE - BAT - RE
ER - TERRE - RAT EON - RAPIERES
RAMI - LARDE - E SITUES - TRUST

SOLUTION N° 1404

HORIZONTALEMENT

COMMENTER SEL - SAUTA - COTE - SAS MA - MOUSSE - TEL
ARIAS - OPE ORME - PANS ESSE -LIASSE - I
VAR - SUCAS PUBLICITE N - USEE - BOA - PC
ATOMES - VS **VERTICALEMENT** TOC - GRIL - USAI
LOTO - EGEE CAVALCADES - EPAVE - LES-TANT
CROULER - N OPORATORIO - - RESSENS - TASSE
AINSI - ILS ECRU
DO - SABLE - MIROTON - PLOMB
E - PESO - ST

Mots croisés 9/9 n° 1405



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°1404

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

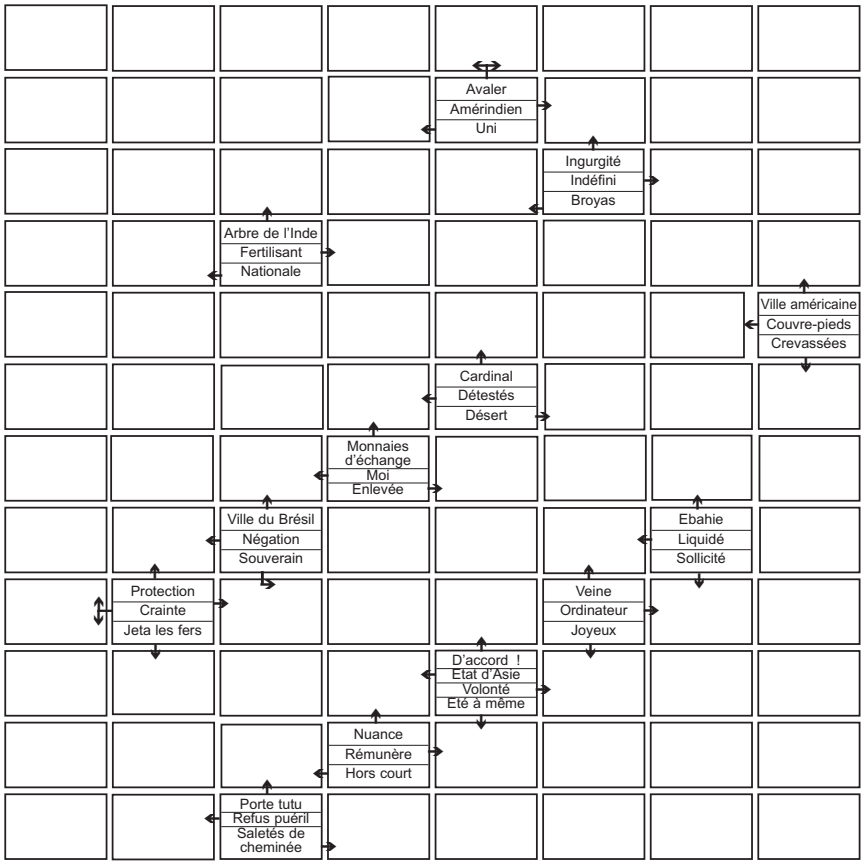
3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					



SOLUTIONS

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1468



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

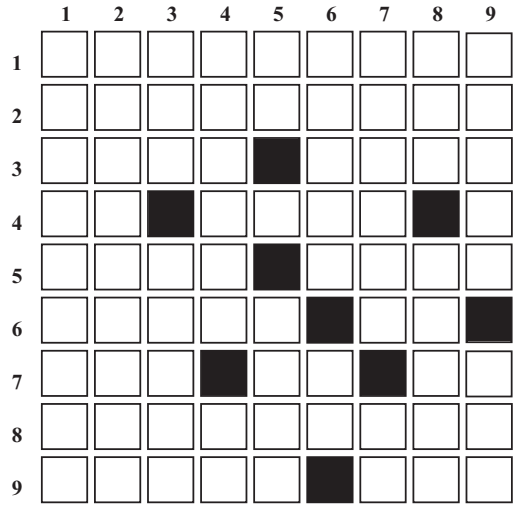
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

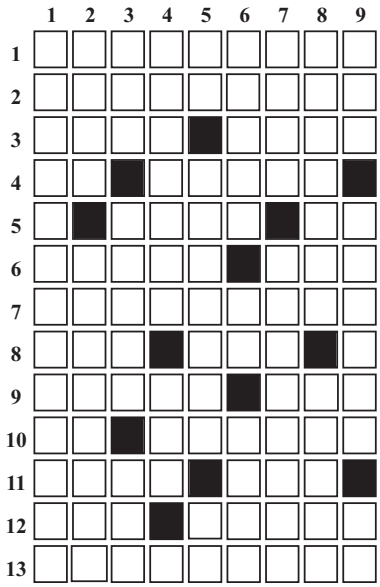
SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



DEMAIN 18H00 AU STADE DU 5 JUILLET
ALGÉRIE – GUINÉE EN AMICAL

Les Verts en quête d'une victoire rassurante

Notre équipe nationale de football donnera la réplique à son homologue guinéenne en match amical demain au stade du 5-juillet à 18h avec, comme objectif, de se rassurer avant de faire son baptême du feu, en novembre prochain, dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2018 prévue en Russie.

Cette rencontre précède de quatre jours un autre rendez-vous du même genre face au Sénégal prévu pour mardi, également au stade du 5-juillet (20h30).
Elle sera mise à profit par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, afin de tester de nouveaux joueurs à qui il a fait appel pour la première fois.
Il s'agit notamment des trois éléments évoluant en France : le gardien de but Mehdi Jeannin (Clermont Foot/L 2), le défenseur Mehdi Tahrat (Paris FC/L 2) et l'attaquant Saïd Benrahma (Nice/L 1).
Mais le désir de voir à l'oeuvre de nouveaux éléments en prévision des prochaines échéances n'empêche pas le technicien français de viser la victoire lors des deux matchs amicaux en question.
«Je compte aligner l'ossature de l'équipe tout en intégrant d'une manière intelligente de nouveaux joueurs, car en dépit du caractère amical des deux rencontres, nous allons les aborder avec la ferme intention de les remporter», avait déclaré l'ex-driver du FC Lorient (L1/France) en conférence de presse mercredi passé.
Et si Gourcuff accorde un intérêt particulier aux résultats des deux tests contre la Guinée et le Sénégal, c'est parce qu'il se sent déjà sous pression, notamment après la victoire dans la douleur ramenée du Lesotho (3-1) le 6 septembre dernier dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017 au Gabon.
L'entraîneur avait lui-même évoqué le sujet au cours de sa précédente conférence de presse, n'hésitant pas à qualifier de «déterminante» pour son avenir avec les Verts la double confrontation de novembre prochain contre la Tanzanie ou le Malawi en éliminatoires du Mondial-2018.



RETOUR AU 5-JUILLET, TROIS ANS APRÈS

Les deux matchs amicaux de vendredi et mardi marqueront également le retour des Algériens au stade du 5-juillet, une enceinte où ils n'ont plus évolué depuis novembre 2012, soit depuis leur défaite face à la Bosnie-Herzégovine (1-0) en amical.
Un retour salué par les joueurs de l'équipe nationale, dont la plupart vont découvrir pour la première fois le temple olympique, dans la mesure où toutes les rencontres, ou presque, à domicile des Verts depuis 2008, aussi bien en amical qu'en compétitions officielles, étaient programmées au stade Mustapha-Tchaker de Blida (50 km d'Alger).
«C'est très bien de jouer au stade du 5-juillet, un stade mythique que nous retrouvons avec plaisir, même si la plupart des joueurs de l'effectif actuel vont le découvrir pour la première fois», a dit Sofiane Feghouli, le joueur de Valence (Liga espagnole) qui souhaite fêter ce come-back par deux
victoires, précisant au passage que même l'entraîneur national a insisté, lors de sa réunion avec les joueurs, sur la nécessité de sortir vainqueurs. Il faut dire que tout le monde parmi les joueurs piaffe d'impatience à l'idée de fouler la nouvelle pelouse du grand stade de la capitale, une
pelouse entièrement refaite pour permettre aux Verts de s'y exprimer pleinement.
«Je ne connais pas ce stade, mais j'ai beaucoup entendu parler de cette enceinte, devenue symbole du football algérien. Le fait qu'on va se produire sur une nouvelle pelouse dont on dit beaucoup de bien nous motive davantage», se réjouit pour sa part, Ryad Mahrez, le joueur de Leicester City (Premier League anglaise).
Vingt-six (26) joueurs ont été convoqués au stage des Verts qui a débuté dimanche mais certains d'entre eux ont dû déclarer forfait. Ainsi, Ahmed Kashi, le milieu de terrain de Charlton (Div. 2, Angleterre) a été libéré mardi à cause d'une blessure, alors que le latéral droit de Rennes (Ligue 1, France).

R.S.

Benrahma (Nice) prêt à participer au rendez-vous du Sénégal

LE NÉO-INTERNATIONAL algérien, Saïd Benrahma, a indiqué qu'il était prêt à renforcer les rangs de l'équipe nationale des moins de 23 ans à l'occasion du prochain championnat d'Afrique de la catégorie prévu du 28 novembre au 12 décembre prochains au Sénégal, précisant qu'aucune proposition dans ce sens ne lui a été faite pour le moment.
«Pour l'heure, personne ne m'en a parlé, mais si on sollicite mes services je répondrais bien sûr par l'affirmative, d'autant qu'il s'agit d'un challenge très intéressant, de surcroît qualificatif pour les jeux olympiques de 2016», a déclaré à l'APS le milieu offensif de Nice (Ligue 1, France).
Benrahma (20 ans) est convoqué pour la première fois en sélection nationale ''A'' à l'occasion du stage qui se déroule actuellement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) au cours duquel deux rencontres amicales sont au menu face à la Guinée et le Sénégal vendredi et mardi prochains au stade du 5-juillet (Alger).
La sélection olympique, qui prépare à son tour le rendez-vous africain, compte dans ses rangs jusque-là un seul joueur évoluant à l'étranger, en l'occurrence le défenseur central de Montpellier (Ligue 1, France), Ramy Bensebaini.
Si l'entraîneur national, le Suisse André Pierre Shurmann, souhaite bénéficier des services de Benrahma, il faudra avoir l'aval de son club, car la compétition continentale ne coïncide pas avec une date Fifa.
«Evidemment, si les responsables de la sélection olympique trouvent un accord avec mon club, j'irais volontiers au championnat d'Afrique des moins de 23 ans», a promis Benrahma. Par ailleurs, et s'exprimant sur son premier regroupement avec la sélection nationale première, le joueur s'est dit «très heureux'' de porter les couleurs de son pays, souhaitant convaincre le sélectionneur Christian Gourcuff, à l'occasion des deux matchs amicaux afin qu'il lui fasse appel «le plus souvent à l'avenir». Evoquant sa situation en club, où il ne joue que très rarement depuis le début de cette saison, Benrahma ne s'est nullement montré inquiet, précisant qu'il ne voulait pas brûler les étapes.
«Je suis encore jeune et j'ai encore beaucoup de choses à apprendre pour m'imposer au sein de mon équipe. Faire partie de l'équipe professionnelle est déjà un acquis pour moi. Mieux, je compte déjà un but en championnat en trois apparitions», a-t-il conclu.

R.S.

COUPES AFRICAINES

Tirage au sort le 15 décembre

LES REPRÉSENTANTS algériens dans les deux Coupes africaines interclubs, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), seront fixés sur leurs premiers adversaires le 15 décembre prochain à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire, selon l'instance footballistique continentale.
A priori, l'Algérie sera représentée par deux clubs dans chaque épreuve. L'ES Sétif, le champion d'Algérie sortant et le MO Béjaia, vice-champion, disputeront la Ligue des champions, alors que le MC Oran, troisième de l'exercice dernier et le RC Arbaâ, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie remportée par le MOB, seront engagés en Coupe de la CAF.
L'USM Alger, qui jouera la finale de la Ligue des champions de cette année contre le TP Mazembe de la RD Congo, défendrait son titre si elle venait de s'adjuger le trophée.
L'Algérie était présente pour la première fois avec cinq clubs dans le cadre de l'édition 2015 des deux épreuves : l'USM Alger, le MC El Eulma et l'ES Sétif (champion d'Afrique sortant) en Ligue des champions, ainsi que le MC Alger et l'ASO Chlef en Coupe de la CAF.
Les trois représentants algériens dans la première épreuve se sont tous qualifiés à la phase de poules (ils ont hérité du même groupe) qui a souri seulement à l'USMA.

BELDJILALI REPREND EN SOLO

LE MILIEU de terrain de l'USM Alger Kaddour Beldjilali, blessé lors de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique face à Al Hilal (2-1), a effectué une séance de musculation en solo, lors des entraînements de mardi soir au stade Omar-Hamadi.
L'ancien joueur de l'ES Sahel qui avait manqué la demi-finale retour disputée samedi dernier au stade Omar-Hamadi (0-0), espère être rétabli pour la finale aller contre la formation congolaise du TP Mazembe prévue le 31 octobre au stade du 5 Juillet.
Auteur de trois buts en Ligue des champions avec les Rouge et Noir, Beldjilali avait été transféré le 30 septembre dernier dans une clinique parisienne pour des soins.
Blessé à l'épaule au début de la demi-finale aller de la Ligue des champions, Beldjilali avait cédé sa place à son coéquipier Baiteche, auteur du but de la victoire.
Mahrez , deuxième meilleur joueur du mois de septembre L'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, est classé pour la deuxième fois de rang, deuxième meilleur joueur du mois en Premier League anglaise de football.
Mahrez a été devancé dans le classement du mois de septembre par l'international français Anthony Martial, arrivé cet été à Manchester United en provenance de Monaco.
Le milieu offensif algérien était venu derrière le Ghanéen André Ayew, le nouveau meneur de jeu de Swansea, dans le classement du mois d'août passé. Pour sa deuxième saison en Premier League, Mahrez a réussi un début tonitruant avec son club, actuellement quatrième au classement. Le joueur occupe la deuxième place au classement des buteurs avec cinq réalisations.

R.S.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5292 - JEUDI 24 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

